

ARC^{en} Ciel

La Revue de

Nouveaux
Droits
de
l'Homme

N°63

www.ndh-france.org

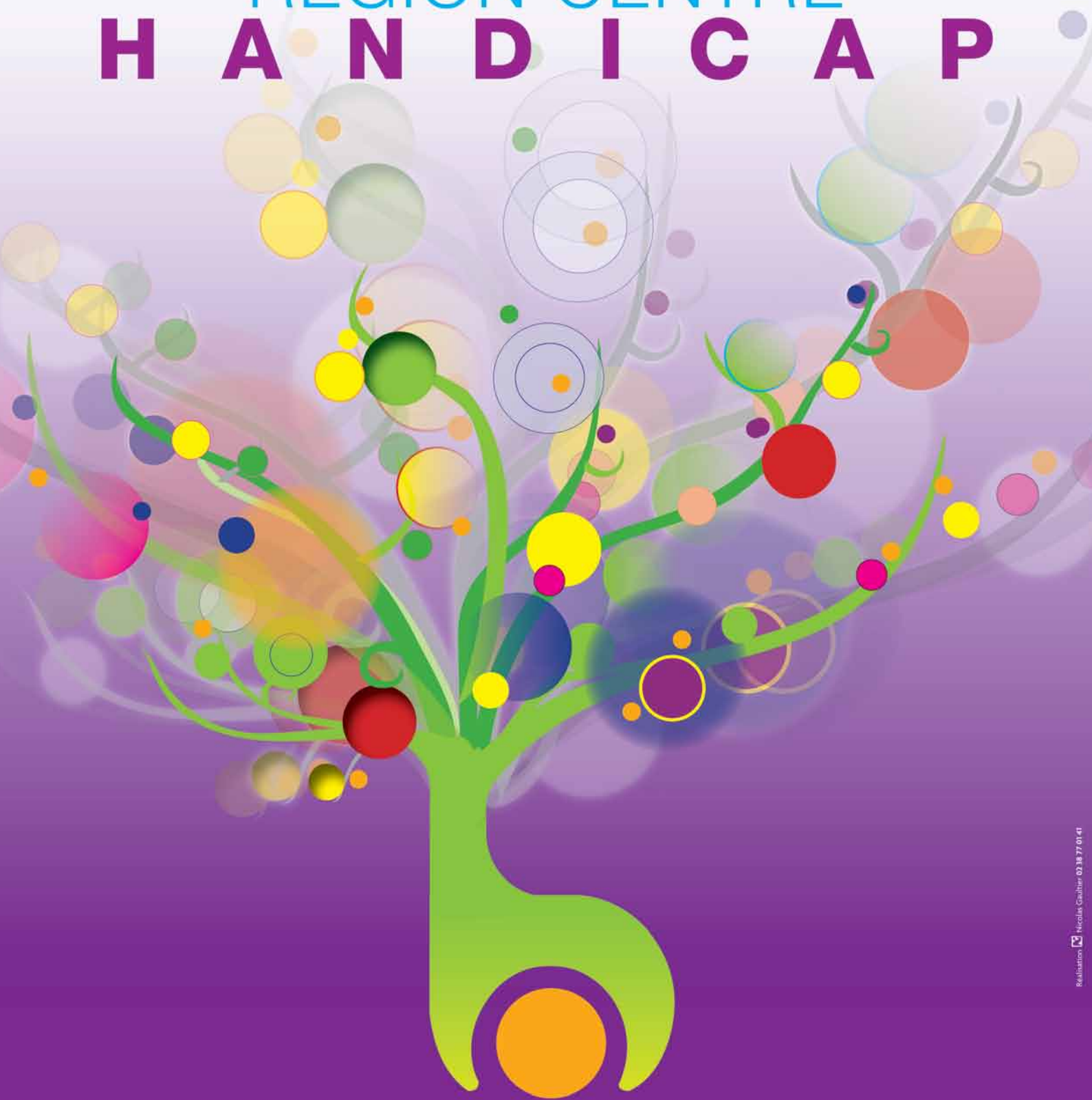
■ 2^e Trimestre 2011 ■ 3 €



Pas de Démocratie sans Laïcité

“ Pour une chaîne
de télévision
spécial Emploi
page 13 ”

RÉGION CENTRE HANDICAP



LA **RÉGION CENTRE** S'ENGAGE
POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE
AU QUOTIDIEN

Renseignement au 02 38 70 28 10
ou par mail : handicap@regioncentre.fr



Région

Centre



La France et la « sous France »

L'ancien Médiateur de la République, nouveau Président du CESE (Conseil Economique, Social et Ecologique) a raison lorsqu'il dénonce les maux psychologiques dont souffre la France. Dommage qu'il ne soit pas écouté. Mais nul n'est prophète en son pays. Il devrait faire des petites phrases ou quelques scandales pour être entendu.

Dans le «cher vieux pays, recru d'épreuves» (De Gaulle) pas de place pour l'être. Seul le paraître prévaut. La «Com.» au pouvoir. Sinon, circulez. A NDH nous nous y refusons. Nous ne bougerons pas. Quitte à disparaître «pavillon haut», nous dénoncerons jusqu'au bout, comme Jean-Paul Delevoye, ce pays fatigué et une classe politique à bout de souffle, sans imagination et sans ressort. Un modèle qui se reproduit lui-même, dirigé par des héritiers et non plus par des «sabras». La question, droite comme gauche confondues, n'est pas «quel est notre projet politique» mais à qui je me raccroche pour suivre l'ascension d'un chef et monter... jusqu'à être un jour, peut-être... qui sait ? ministre, voire secrétaire d'Etat. La belle affaire. Vous savez, vous, qui était ministre des Affaires étrangères en 1927 ? Qui était ministre de l'Intérieur en 1952 ? Et, d'ailleurs, disait Malraux «Tout le monde s'en fout»... A juste titre.

On a beaucoup daubé sur Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, lequel parlait de «la France d'en haut et de la France d'en bas». Mais en quoi se trompait-il ? La France d'en haut (politique, médiatique et économique) parade, arrogante suffisante, méprisante. Elle a mis le pays en coupe réglée monopolisant les pouvoirs tandis que la France d'en bas trime, rumine, se bat pour survivre, pour se

loger, pour trouver un boulot, jeunes ou seniors (comme il faut dire par euphémisme).

Face aux salaires provocateurs des nantis du CAC40, le «peuple» (un mot que l'on n'emploie plus depuis que les staliniens l'ont galvaudé) souffre en silence. Tellement silencieusement qu'il se tait, lorsqu'il y a des élections, en s'abstenant. Il rêve d'un coup de balais ou, s'il vote, glisse rageusement, par défaut, un bulletin Front national dans l'urne non pas «pour» mais contre ce que «la Marine» nomme «l'UMPS».

La France, à entendre ceux qui monopolisent les médias, s'appauvrirait ce qui justifie les attaques contre les 35 heures, les retraites, le détricotage de la Sécurité sociale... Mais, comme par hasard, ce sont les amis politiques de la caste des gros revenus qui l'affirment et passent à l'acte à coups de lois et décrets. La ploutocratie veut faire prendre les vessies pour des lanternes. Car n'est-ce pas en 1945, quand la France était détruite, ruinée qu'a été mis en œuvre le programme de la Résistance, comme le rappelle fort justement Stéphane Hessel dans son désormais célèbre «Indignez-vous» ? Ce cher Stéphane que le CRIF empêche de s'exprimer sur la Palestine. A qui fera-t-on croire que la France de 2011 est plus pauvre, globalement, que celle de la Libération ?

Cette souffrance se traduit par un excès de recours aux médicaments, aux charlatans. Disons-le aux drogues légales. Nous en sommes les plus gros consommateurs d'Europe, sinon du monde. Pendant ce temps, les pays arabes, eux, retrouvant notre veine de 1789, 1830, 1848, 1870, 1936, 1945, 1968 se révoltent... Et

la sous-France, ici, serait sous anesthésie, droguée ? Le suicide se répand à France Telecom, dans le monde agricole qui voit ses produits achetés à vil prix, vendus dix fois plus chers au consommateur.

Bref, le modèle libéral américain, d'où l'on expulse à tour de bras de leur logement, les petits propriétaires l'a emporté. Exit l'Etat providence, l'Etat social. Les dividendes écrasent les salaires.

Les «réalistes» nous diront «il n'y a pas d'autres solutions». Chers fatalistes... dormez dans vos certitudes. Nous, nous avons la conviction qu'il faut, comme en 1789, jeter les bases d'un projet de société, selon la même méthode, universelle, reprise en 1948, par l'instauration des nouveaux droits (à la participation, à la paix, à la culture, à la laïcité...) comme l'ont signé 520 parlementaires français ; comme l'a dit aussi Nicolas Sarkozy en 2008, sans le faire.

«Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent». Alors «indignez-vous» ? Non, cher Stéphane. Révoltez-vous. Balayez cette classe politico-médiatique que la consanguinité a rendue stérile. Ressortez la guillotine électorale. Assez de sous-France. Il n'y a pas de différence entre le représentant du FMI et celui qui l'y a fait nommer. C'est bonnet blanc et blanc bonnet. Un seul bonnet, le bonnet phrygien. Tant pis pour ceux qui se rangent dans une écurie pour obtenir en 2012 un maroquin. Et que la France reprenne le flambeau qu'elle a laissé tomber aux mains des puissances d'argent. Le centre du monde n'est pas Wall Street...

«Ah ça ira, ça ira, ça ira !» ■

Pierre BERCIS

Président de NDH

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

Arc en Ciel

revue de
Nouveaux Droits de l'Homme
Membre de la Commission
nationale consultative des droits
de l'Homme

ONG avec Statut consultatif près
le Conseil économique et social
des Nations unies

14, Cité Vaneau
75007 Paris

Tél.: 01 47 53 78 78

Fax : 01 45 56 07 06

Courriel : ndh-ong@wanadoo.fr

Site : www.ndh-france.org

Siège International

Nuevos Derechos del Hombre
Combate de los Pozos 59 3° "20"
1079 Buenos Aires
Argentina

Tél et Fax : 00 54-11 4951-0346

Courriels : ndh@ndh.org.ar

Site : www.ndh-argentina.org.ar

Directeur de la Publication

Pierre Bercis

Rédacteur en chef

Meriem Allam

Rédaction

Eve Saverny

Fella Lakhdari

Michèle Colomès

Magali Jandaud

Cyrille Bertrand

Albert de Mougins

Veronique Bévin

Impression

Société Magie Bleue

Tél.: 01 43 27 92 93

Site : www.marnat.fr

Edito

La France et la « sous France »

3

Actualité

Pas de démocratie sans laïcité

Le cercle vicieux se referme... La débâcle des quatre

Deux députées afghanes à NDH



6-7

8

9

France

Des DSK potes aux chiffres de la délinquance en France

Environnement, énergie nucléaire et droits de l'Homme

Droit au travail

Pour la création d'une chaîne de télévision « Spécial emploi »

Histoire d'eau

Les brèves de Pol et Mique

Aventures et Mésaventures de l'affichage de la Déclaration des droits de l'Homme

Choix de la nationalité Choix cornélien

Muthar Al Kharbit, un réfugié politique persécuté par la France



11

11

13

15

15

16

16

17

International

Iran : Un massacre avec préméditation

Non lieu pour l'OMPI

Azerbaïdjan et respect des droits de l'Homme

Etre non musulman... en Turquie

Benyamin Netanyahu aux Palestiniens

Le millénaire pour le développement

L'impunité triomphe en Uruguay

Côte d'Ivoire La chute d'Ubu



19

19

20

21

22

23

24

25

NDH dans le monde

NDH - Argentine

Rapport critique de l'Organisation des Etats Américains (OEA)

27

NDH - Italie

La Déclaration des droits de l'Homme dans les écoles italiennes

Ilaria Alfonso: Pourquoi cette rencontre ?

29

NDH - Liban

Y aura-t-il un été indien ?

30

NDH - Togo

Comment naît une section de NDH ?

32

NDH - Cameroun

De la nécessité d'élections libres

NDH-Cameroun et la société civile pour la transparence électorale au Cameroun

34

Culture

Les Dogons

Une exposition unique au Musée du Quai Branly

Van Dongen

Caillebotte frères

Trois naissances de musée à la Pinacothèque de Paris

Henri Dutilleul

Le maître modeste

Une lettre d'Olivier Py

Le coin des bardes



36

37

37

38

39

39

41

Des livres et nous

« Mélanges »

Edmond Jouve

En quête de vérité

Représenter le peuple français

« Occident enlève ta Burka »

Feu la ville d'or et d'argent

Que sont nos amis devenus que j'avais de si près tenus et tant aimés



42

42

43

43

44

46

1789-1948



En 2011,
les écoles publiques de
Trappes en Yvelines
affichent toujours

la Déclaration
des Droits
de l'Homme et
du Citoyen.



Trappes en Yvelines salue
l'Association des Nouveaux Droits de l'Homme pour son action
dans les écoles de France.

The logo for Trappes en Yvelines features the word "Trappes" in a bold, blue, sans-serif font. Above the letters "a" and "p" are three green, stylized leaf-like shapes. Below "Trappes" is a blue horizontal line, and underneath that, the words "en Yvelines" are written in a green, cursive script.

Pas de démocratie sans laïcité

La fièvre démocratique a gagné tous les pays musulmans, qu'ils soient arabes ou perses. Mais doit-on dire « pays musulmans » dans la mesure où ce n'est pas le pays qui est musulman, seulement la majorité de sa population ? Le pays, lui, doit être neutre car, théoriquement, ses habitants sont susceptibles, à tout moment, de changer de religion. Du moins s'ils en ont la liberté, ce qui est rarement le cas puisque l'islam l'interdit explicitement, au risque de la vie de celui ou celle qui veut se convertir ou tout simplement nier toute appartenance religieuse. Parle-t-on de pays « bouddhistes » à propos des Etats d'Asie du Sud-Est, ou « chrétiens » pour les Etats d'Amérique ? Pourtant il y a toujours ici ou là une religion prépondérante. Mais elle ne s'impose pas par la force. Elle est une affaire privée qui ne concerne pas les gouvernants, en principe et souvent en réalité. On observera donc avec intérêt ce qui va se passer dans les pays qui se sont révoltés contre les dictatures qui, soi disant, étaient des remparts contre l'islamisme. Car l'on ne cesse, non plus, de nous bassiner avec « l'islam modéré » qui serait, à en croire les commentateurs patentés, la bonne version du Coran au motif qu'il n'impose pas pour les femmes le port du voile intégral ou la lapidation. C'est la version « Jean Yanne » : « *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil* » ou la version « *Embrassons-nous Folleville !* », un peu plus ancienne. Le mot « tolérance » est la pierre angulaire de ce discours émollient.

L'islam modéré où le voit-on en Algérie, au Maroc, en Egypte... où le pouvoir a combattu rudement le

fanatisme islamique mais où nul, cependant, s'il n'est musulman, ne peut accéder à de hautes responsabilités publiques ; où la loi civile est calquée sur les préceptes du Coran : héritage, mariage, polygamie, répudiation... interdits alimentaires etc. On ne parle même pas des arrestations de ceux qui ne font pas le ramadan, détiennent une bible ou des expulsions de braves catholiques du royaume chérifien sous le prétexte le plus fallacieux. Jusqu'en France où l'on accepte que les animaux soient égorgés sans étourdissement préalable ; où l'Education nationale, temple de la laïcité doit adapter le menu des cantines ; où l'on voudrait qu'il y ait des jours de piscine réservés aux femmes dans nombre de municipalités... Or est-il islam plus modéré qu'ici ? Même les évêques le disent : « *Fermons les yeux ; dormez bonnes gens* », quitte à faire le lit du Front National qui en fait désormais son cheval de bataille avec succès tant nos concitoyens (comme en Suède, aux Pays-Bas, en Allemagne...) se taisent avant de se défouler dans l'isolement.

Voyez le Premier ministre d'un pays laïque, la Turquie, lui musulman, dit encore « modéré », aller en Allemagne pour exhorter ses coreligionnaires à conserver leurs valeurs contre les lois démocratiques du pays qui les accueille sans pouvoir les intégrer. Le même qui se plaint que l'Europe refuse son adhésion à l'Union.

Unilatéralisme

Toujours la même rengaine : donnez-nous ce que nous, nous vous refusons. Liberté pour les uns ; obli-

gation pour les autres. Au nom de l'égalité sans doute...

C'est donc à l'aune de la laïcité que l'on jugera si la révolte des peuples des pays à majorité musulmane est vraiment démocratique.

Certes, elle l'est déjà par le renversement de pouvoirs dictatoriaux par des moyens pacifiques ce qui est une première dans des pays où l'héritage n'est basé que sur des rapports de force. Qui ne s'en réjouirait, comme nous l'avons fait ? Toutefois, gardons-nous de l'euphorie, sans jouer les rabat-joie. « *La révolution est un bloc* » disait Clemenceau. La démocratisation n'est pas la démocratie. On se doit d'aller jusqu'au bout. Non que nous, l'Europe, l'Occident soyons des juges mais tout de même. S'il y a eu une Déclaration universelle des droits de l'Homme, des pays où les élections sont libres et transparentes, la liberté de conscience et d'expression, qui ne sait d'où cela vient ? Et, que l'on sache, il s'agit bien là de l'orientation mondiale après que les démocraties ont vaincu le fascisme et le communisme. Assez des complexes, du langage « ecclésiastique », « des sanglots de l'homme blanc » comme disait Pascal Bruckner.

La Tunisie a donné le « la ». La première elle a bousculé le tyran qui l'avait mise en coupe réglée. Est-ce un hasard que ce fut dans le pays où grâce à Habib Bourguiba, régnait une certaine laïcité propice à l'ouverture intellectuelle, où les femmes n'étaient pas ces êtres inférieurs que l'on voit ailleurs ? Dans des têtes dévoilées les connaissances, ingrédient fondamental de la démocratie, rentrent plus vite et mieux.

L'Égypte, ensuite, n'a pas tardé. A cause des Coptes, descendants du peuple des pharaons qui ont résisté à la conversion forcée et aux impôts supplémentaires quand on n'est pas musulman ? Peut-être, aussi comme en Tunisie, à la venue de nombreux touristes. Surement enfin, comme ailleurs grâce au rôle d'internet et des portables ; à la télévision. Car les pires dictatures n'ont plus le choix... elles sont contraintes de suivre. Elles sont entraînées comme des fétus de paille par ce tsunami social qu'est la révolution technologique. Difficile de vivre de façon archaïque quand l'environnement matériel porte en lui la liberté.



Rue arabe au Caire

Si l'Évangile est compatible avec la démocratie qu'il a largement portée jusqu'à la laïcité elle-même (« rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ») on voit mal la philosophie coranique s'adapter sauf à se renier, à se vider de son contenu.

Aujourd'hui, ce sont le Yémen, la Syrie et la Libye... voire le Maroc, la Jordanie, l'Iran qui sont aux prises avec des revendications démocratiques. L'Algérie étant un cas à part. Nul ne sait ce que sera l'issue de ce vaste mouvement. Il faudrait pouvoir se projeter dans

l'avenir de ces Etats. Que seront-ils dans dix ans, en sachant que la révolution médiatique, technique, la mondialisation intellectuelle vont se poursuivre, sinon s'amplifier. Car les forces rétrogrades veillent. Les tenants du monolithisme religieux, politique rêvent de retour à la normale (selon leur conception à eux). Les notions de gauche et de droite n'existent pas dans ces pays. Si l'on veut créer un mouvement revendicatif (syndical, politique, culturel...) il doit toujours « coller » à la religion, peu ou prou. Jusqu'à quand ? Sans être « scientiste » ou d'un optimisme béat on peut espérer que la lumière l'emportera sur les ténèbres. Pas plus qu'ils n'ont pu se passer de l'automobile, de l'avion, de la télévision, du téléphone, ils ne pourront se passer des innovations en cours. Des innovations plus liées encore à l'émancipation des cerveaux que les inventions du siècle passé. La partie de bras de fer est engagée et on doit y prendre part chacun où nous sommes, sans faiblesse, avec les mots qu'il faut, en appelant à la raison, à la parité.

Choc des civilisations

Alors le choc des civilisations ? Pour les extrémistes peut-être ; pas pour ceux qui savent butiner et prendre ce qu'il y a de meilleur, de plus beau dans chaque culture : architecture, langue, littérature, art de vivre... Le futur est dans la synthèse ; pas à la façon américaine, impérialiste, qui veut s'imposer comme un modèle unique et dénominateur. Il n'est que de voir la Chine, le Japon, l'Inde - qui ne sont pas des peuples chrétiens - pour constater qu'il ne s'agit pas d'une confrontation religieuse chrétiens-musulmans. Ces peuples ont su épouser la modernité et leurs civilisations font l'objet d'un véritable culte (si j'ose dire !) en Occident.

Bel exemple d'un échange gagnant-gagnant. D'ailleurs leurs émigrés à l'Ouest ne posent aucun problème sans reniement culturel. Il faut savoir séparer « le bon grain de l'ivraie » et, sans laïcité agressive, faire rentrer la religion dans sa sphère : la sphère privée, y compris lorsqu'elle aboutit à l'apartheid au niveau de la table où les interdits alimentaires séparent les êtres humains. Ainsi pourra revivre l'Union pour la Méditerranée qu'avaient déjà créée nos colonisateurs romains à travers leur « *Mare nostrum* » (notre mer) et leur méthode de morale civique « *Le convivium, le concubium, le connubium* » (vivre ensemble, dormir ensemble, se marier...).

La vague démocratique ne sera une réussite qu'à ce prix. Soyons-en conscients ; ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Et puisqu'il nous est donné d'anticiper « Faisons un rêve » comme Martin Luther King : celui que les Palestiniens abandonnent à jamais les méthodes terroristes pour s'en remettre entièrement aux voies démocratiques que sont les manifestations pacifiques ; qu'ils envoient aux oubliettes de l'Histoire le Hamas qui gangrène la justesse de leur cause. Ce jour là ils feront la jonction avec les démocrates israéliens actuellement repliés sur eux-mêmes. Deux Etats, deux peuples cohabiteront avec une seule capitale, fut-elle religieuse à l'origine. Utopie ? Pas du tout. D'ailleurs, Jérusalem deviendrait alors la « Laï Cité » et le siège de l'ONU pourrait y être installé, comme l'a souhaité fort justement Régis Debray. On pourrait aussi, dans le même temps, y proclamer « le droit à la paix » sous-jacent dans tous les textes des Nations unies et que réclame NDH parmi les nouveaux droits, mais qui n'a jamais été officiellement reconnu. ■

Le cercle vicieux se referme...

La débandade des quatre

Oussama Ben Laden, le fanatique

C'est le 2 mai 2011 qu'a été tué l'auteur des attentats du 11 septembre 2001 dans sa résidence du Pakistan. Porte drapeau du terrorisme international, il est à l'origine de la guerre en Afghanistan. Sa disparition ne signifie pas pour autant le retour à la paix et l'implantation de la démocratie. Elle est cependant emblématique de l'avènement d'un monde moins dangereux.



Ratko Mladic, le boucher

Après Milosevic, Radovan Karadzic, c'est le troisième gros, poisson des criminels serbes qui est arrêté et transféré à La Haye, siège du Tribunal spécial pour l'ex Yougoslavie. Reste à capturer Goran Hadzic. Accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Mladic est, entre autres exploits, l'auteur du massacre de 8 000 musulmans à Srebrenica en juillet 1995.



Mouammar Kadhafi, le fou

L'individu est l'auteur des deux attentats mémorables contre deux avions civils. L'un est l'avion d'UTA l'autre l'avion de la Pan Am à Lockerbie. Mais le mégalomane a beaucoup fait torturer et assassiner dans son propre pays. Il avait aussi retenu en otages les infirmières bulgares et fait chanter la Suisse après les délits grave d'un de ses fils contre deux employés à son service. Reste à savoir si, au final, il sera traduit devant la Cour Pénale Internationale où s'il trouvera des complices pour lui donner l'asile. Après tout, l'asile serait bien nommé pour un fou. La justice cependant n'y trouverait pas son compte.



Bachar El Assad, le sadique

Il a en commun avec Kadhafi de massacrer son propre peuple pour se maintenir au pouvoir. Malgré tout, les manifestations sanglantes se poursuivent. Quel courage ! La différence avec les autres dirigeants criminels, c'est que son pays a une position géostratégique... par rapport à Israël, par rapport à l'Iran. Donc, les démocraties marchent sur des œufs. A fortiori parce que les pays complexés, membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, anciennes ou toujours dictature (!) Russie et Chine n'osent pas le condamner. La conversion, un jour, à la démocratie, qui n'est pas qu'américaine mais peut être sociale-démocrate, est le gage pour un avenir libre. Libre politiquement ; libre du pouvoir de l'argent. Vous oubliez un tyran...

... Mugabe. Ah, oui, c'est vrai. Nous ne l'oublions pas. Son tour viendra.



Deux députées afghanes à NDH

« Nos droits en tant que femmes évoluent peu. »

Le 1^{er} Mars 2011, nous avons reçu la visite de deux parlementaires afghanes : Habiba Danish Mufrad Zada et Rosha Faha, qu'il avait été difficile de faire sortir de leur pays car elles avaient besoin d'une autorisation du Président Karzai. Rien de plus. Après avoir remercié NDH, elles ont tenu à remercier également la France pour la présence de ses troupes. Ce fut l'occasion de les interroger sur leur situation.

Meriem Allam

NDH : Comment va votre pays après dix années d'occupation ?

Pas trop mal mais cela irait mieux si l'Iran et le Pakistan ne s'ingéraient pas dans nos affaires. Le terrorisme est un mal endémique. De plus, nos dirigeants cherchent beaucoup trop à protéger leurs intérêts personnels.

NDH : Depuis 2001 les droits des femmes ont-ils évolué ?

Il n'y a aucun changement dans la vie économique, sociale ; au sein de la famille. Mais nous sommes présentes sur le terrain politique, donc les médias sont plus sensibles à notre lutte.

NDH : A quoi sert-il d'être élue si les droits des femmes n'avancent pas ?

Malheureusement, vous ne pouvez imaginer ce que nous avons enduré pendant trois décennies de guerre. Cela vient du plus profond du pays, depuis la présidence jusqu'au plus petit village.



Un exemple.

En province, une fillette de 7 ans, après avoir été prise en otage a été violée, non seulement par l'employeur de sa mère mais aussi par le fils de celui-ci, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le lendemain l'heure va prier à la mosquée avec ses vêtements maculés de sang. L'affaire s'ébruite et l'individu reconnaît les faits. Il demande donc à payer l'impôt en compensation et est alors relaxé par la Cour.

La mère réclame justice en alertant les autorités dont Karzaï. En vain. Nous avons, dès lors, mis l'affiche

sur la place publique lors d'une conférence qui a fait grand bruit. D'où l'exhumation du petit corps et une condamnation de l'auteur à 18 ans de prison.

Conclusion : nous pouvons être entendues ; notre combat reconnu grâce aux médias.

NDH : Quid de la polygamie, du port de la burqa ?

Nous sommes contre, bien sûr, mais les islamistes sont présents jusqu'au sein du gouvernement et nos vies sont menacées. C'est en vain que nous luttons contre la polygamie. En revanche, nous acceptons de porter le foulard par tradition. ■



Pyri**neo**



2011
Année des
Pyrénées

1 an d'événements sportifs
et culturels, vous ne
résisterez pas à
l'Appel des Pyrénées.

www.pyrineo.eu

Des DSK potes aux chiffres de la délinquance en France

L faut être sourd et aveugle pour ne pas avoir entendu parler des mésaventures de Dominique Strauss-Kahn. Chacun y allé de son couplet, beaucoup pour rappler fort justement la présomption d'innocence ; bien moins pour demander que la jeune Guinéenne soit aussi respectée.

Les potes de « DSK » ont crié au complot, à commencer par le strausskyste Cambadélis impliqué dans le scandale de la MNEF et dont les témoins savent comment il a fait « virer » Alain Billon, député socialiste sortant de son mandat de député du 19^e arrondissement de Paris.

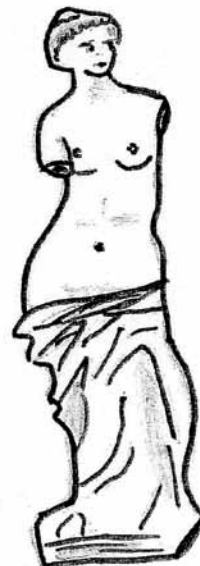
Pour nous, c'est l'occasion de dire que cette lamentable affaire n'est que la réalisation grandeur nature de tous ces téléfilms américains dont on nous abreuve à longueur de soirée sur les petits écrans, où se mélangent la violence, les super héros (flics, juges, médecins...). Vous aimez cette Amérique qui influence tant les jeunes de banlieue dans leur quoti-

dien ? Eh bien ne vous plaignez pas alors. Nous c'est la jeune femme et la famille de Strauss-Kahn que nous plaignons d'abord. Mais l'on n'accable pas un homme à terre et l'on ne peut souhaiter que la révélation de la vérité si dure soit-elle pour l'un ou l'autre des protagonistes. La vérité toute nue... si l'on ose dire.

Que ceci soit aussi l'occasion une fois encore, de dénoncer la présentation fallacieuse des chiffres de la délinquance en France qui ne sépare jamais la délinquance masculine (97%) et la délinquance féminine (3%). « Français si vous saviez »... Mais non, malgré nos demandes écrites, réitérées depuis des années, nous n'avons pas le droit de savoir. Dénonçons « l'American circus », certes. Sans oublier de jeter un coup d'œil non plus dans les écuries d'Augias qui nous entourent.

Trop de médiatisation d'un côté ; hypocrisie de l'autre. ■

*Dette grecque
Georges Tranc
à la Venus de
Mi-Haut :*



*« Les bras m'ont tombé.
Ce pays avait un "droit
donneur" au F.M.I. du
temps de Strauss-Kahn »
(humour parisien)*

Environnement, énergie nucléaire et droits de l'Homme

Le tsunami et le drame de Fukushima nous rappellent que le droit à l'environnement sain est un véritable droit, fut-il nouveau. Il fait partie du droit commun et n'est pas une exception inventée après coup. D'ailleurs Jean-Jacques Rousseau en était le lointain précurseur... avant 1789.

Si l'énergie nucléaire civile est la voie royale qui conduit à un développement rapide, sans rejet de gaz carbonique elle n'est cependant pas sans danger, notamment en cas de dérive militaire comme le montre l'Iran et la Corée du Nord. Il y a donc un lien évident entre le nucléaire et les droits de l'Homme.

Le droit à l'environnement repose sur quelques principes de base au plan national, européen et international. Ce sont la prévention, la précaution et la pollution car c'est la vie des générations actuelles et futures qui est en cause. En conséquence, le débat se doit d'être totalement transparent. Sans le moindre tabou et hors pression des lobbies. Concrètement les énergies renouvelables doivent être favorisées si l'on veut sortir du tout nucléaire tandis que les centrales en activité doivent être contrôlées par des autorités indépendantes.

Lorsque des incidents graves se sont produits (Three Miles Island, Tchernobyl, Fukushima) c'est parce que les installations étaient aux mains de sociétés privées qui rognent sur la sécurité pour augmenter leurs profits ou bien, dans le cas de l'URSS par la négligence d'un régime politique et économique aux abois. La sécurité exige la rigueur. ■ **Fella Lakhdari**



PIERRE **ALECHINSKY**
PIERRETTE **BLOCH**
JEAN **DIVRY**
CHRISTIAN **DOTREMONT**
GÉRARD **KOCH**
RICCARDO **LICATA**
DAVID **LYNCH**
HASSAN **MASSOUDY**
HENRI **MICHAUX**
KEIKO **MUKAIDE**
PERRIN & PERRIN
JEAN-PIERRE **UMBDENSTOCK**

SARS-POTERIES **02.04 → 03.10 2011**

le geste de l'écrit

visuel + conception graphique : www.composite-agnes.fr



musée-atelier du verre
à Sars-Poteries
un musée du Département du Nord



1 rue du Général de Gaulle
59216 Sars-Poteries (France)
tél +33 (0)3 27 61 61 44
museeduverre@cg59.fr

Ouvert tous les jours sauf le mardi
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Droit au travail

Pour la création d'une chaîne de télévision

« Spécial emploi »

La Chaîne Emploi (LCE)



La télévision, plus qu'internet ou l'achat de la presse quotidienne, est le vecteur d'information le plus rapide, le moins cher et le plus populaire de France. Depuis l'introduction de la TNT, le nombre de chaînes s'est multiplié et les chaînes théma-

tiques sont légion (Histoire, Sport, Musique, Information, Equitation, etc.). On s'étonnera donc qu'à une heure où le chômage est incompressible au-delà d'un certain seuil, nul n'ait songé encore à créer une chaîne de télévision entièrement dédiée à l'emploi, souci-

premier des Français depuis plus de trente années. Son but essentiel serait de contribuer à ajuster l'offre et la demande sur un marché où des travailleurs ne trouvent pas de travail quand, dans le même temps, des employeurs, eux, ne trouvent pas les salariés qu'ils souhai-

teraient recruter. Par son accessibilité, par sa modernité une chaîne de télévision dynamique, sans être la panacée, contribuerait à faire baisser le taux de chômage.

Contenu

Sans négliger tous les aspects périphériques (informations économiques, sociales, éducatives...) la colonne vertébrale de la chaîne LCE devrait être en premier lieu les offres et demandes d'emploi, mises à jour en permanence région par région. La circulation des informations étant en ce domaine le nerf de la guerre. Il pourrait même être légalement obligatoire de publier toute offre sur ce « grand dictionnaire du travail en France », du poste le plus élevé au poste le plus modeste, car il s'agirait d'un véritable recensement ouvert à tout public, employeurs et salariés sans omettre de donner en exemple le statut d'autre-entrepreneur qui connaît un certain succès.

Bien entendu, ce ne devrait pas être un sous-média à la présentation ennuyeuse et administrative mais une vitrine attractive, moderne autant que dynamique.

Pour cela ses dirigeants et ses animateurs devront avoir les qualités requises : esprit d'initiative, souci du social, savoir-faire professionnel à la fois pédagogique et médiatique. Le choix des personnes est à ce titre fondamental.

Au-delà des offres et demandes d'emploi qu'une véritable centrale d'appel, hors écran, pourra aussi gérer avec un numéro de téléphone « vert », prix d'un appel local (ou par internet pour ceux qui y ont accès) afin d'ajuster le plus en finesse possible offre et demande devront aussi s'afficher les données essentielles (salaire, formation requise, lieu de travail, durée déterminée ou indéterminée etc.).

Afin que LCE ne soit pas qu'un « journal officiel », avec ce que cela implique de dissuasif, elle devra, naturellement, comporter des informations générales, des reportages sur le terrain, des débats entre les parties prenantes, les économistes, les chefs d'entreprise, les responsables syndicaux, des émissions sur l'éducation, la formation professionnelle, le recrutement et les débouchés universitaires, mettre en ligne le CV de ceux qui le vou-

dront, assurer des reportages sur les métiers, l'apprentissage...

Ainsi, LCE trouverait-elle sa place parmi les autres chaînes de la TNT et émergerait vite dans le paysage audiovisuel français comme étant la plus utile sans être rébarbative pour autant. Car la télévision est comme la langue d'Esopé. Elle peut être un outil extraordinaire ou un robinet à bêtises.

Un bilan devra être dressé en termes quantitatifs tous les semestres pour en mesurer l'efficacité.

Financement et partenariat

Le financement pourrait être assuré paritairement par le secteur public et le secteur privé sous forme d'une société d'économie mixte.

L'Etat et les régions, les premiers, devraient contribuer au capital, bien sûr, mais les entreprises, bénéficiaires de ce service public de l'emploi devraient, en second lieu, prendre part au financement.

La publicité ne saurait, non plus, en être écartée. Enfin, une très faible taxation pourrait être envisagée en marge de la redevance audiovisuelle (0,2%).

Quant au partenariat, c'est d'abord avec « Pôle Emploi » qu'il doit être envisagé au quotidien. Une véritable synergie doit exister entre LCE et Pôle Emploi, l'un relayant l'autre et réciproquement. LCE projeterait les offres et demandes des agences de Pôle Emploi qui deviendrait, dès lors, plus opérationnel qu'actuellement tandis que Pôle Emploi serait également la représentation pratique, décentralisée de LCE.

D'autres partenaires peuvent aussi être acceptés comme les agences de recrutement, les grandes écoles, les universités en quête de débouchés, les entreprises d'intérim. La presse écrite nationale et régionale surtout qui diffusent des annonces régulièrement. Rien ne doit être négligé pour assurer le succès d'une telle entreprise : dynamiser le marché de l'emploi. Enfin, les syndicats patronaux et salariés doivent trouver leur place légitime dans ce « concert pour l'Emploi » qui constituerait une véritable mobilisation nationale pour cette « grande cause » où des sujets graves comme

les délocalisations seraient abordés (ce qui conduit, naturellement à ne pas négliger les investisseurs étrangers potentiels pour lesquels la France demeure un pays attractif par ses infrastructures et le haut niveau de formation de ses salariés).

Ainsi aussi, grâce à LCE, on repèrerait plus vite les blocages, les faiblesses du marché afin d'y remédier au plus tôt grâce à l'Education nationale. Idem pour pallier aux déserts sanitaires que l'on voit se former dans certaines régions (manque de médecins, de dentistes etc.).

Avec plus de réactivité, de flexibilité, la France se doterait alors d'un outil moderne et performant sans bouleversements sociaux, toujours à risque.

Un tel projet, un tel pari n'a jamais été tenté et on peut le regretter quand on croit avoir déjà tout essayé (emplois jeunes, primes à l'embauche etc.). l'un n'exclut pas l'autre ; tout doit être tenté. Créer une chaîne de télévision spécialisée alors que tant d'autres chaînes moins utiles, purement distractives, existent déjà ne serait pas une révolution. Ce serait introduire « la raison » économique et sociale dans un univers un peu léger. C'est d'ailleurs le rôle, la vocation originelle de la télévision que d'être un outil au service de la collectivité. Mais cette vocation est bien oubliée...

En fait, si ce projet est réalisé, on terminera là où on aurait dû commencer voici un demi-siècle.

Aux pouvoirs publics issus de l'élection présidentielle de 2012 de faire preuve de dynamisme, de fixer les objectifs mais également de ne pas se tromper dans la nomination de la femme ou l'homme qui aura la charge essentielle de lancer ce projet, de choisir son équipe. Elle ou il devra avoir la double qualité de bien connaître l'économie et le monde médiatique afin de ne pas créer une chaîne au rabais.

Pierre Bercis

Histoire d'eau

Ecologique. Eco illogique

Les agriculteurs se plaignent, fort justement, de la sécheresse bien qu'ils utilisent 49% de l'eau consommée en France et que l'on nous conseille à nous, pour des raisons d'économie, de ne pas laisser couler le robinet lorsque l'on se lave les dents, de prendre une douche et pas bain...

Fort bien. Les Verts se taisent, se concentrent sur le nucléaire civil, qui produit 80% de notre électricité. Il faudrait remplacer cette source d'énergie par des énergies renouvelables... Mais lesquelles pour fournir autant d'électricité ? Oublie-t-on que le charbon a fait mille fois plus de morts que le nucléaire afin de nous approvisionner en électricité thermique ?

Si le personnel politique n'était pas démagogique il devrait avoir le courage de dire à nos amis agriculteurs qu'il faut adapter leurs productions au nouveau climat. Donc consommer moins d'eau. Evidemment, si vous voulez faire pousser du maïs au Burkina Faso, cela pompera toute l'eau du pays. Les habitants ne pourront même plus se laver les dents.

Question : doit-on adapter le type de culture au climat ou adapter le climat aux cultures ?



Pas de fuite... en avant. L'eau est un bien précieux et rare. ■

Les brèves de Pol et Mique

- **Levallois** est une des villes les plus endettées de France. Les dépenses somptueuses des Balkany n'y sont pas pour rien. Chacun croyait que Levallois-paierait. Hélas...
- **Affaire DSK** : la rengaine de sœur Sourire est redevenue à la mode. Tout le monde chante dans les boîtes de jazz de New York « Dominique, nique, nique... ». Sœur Sourire n'était pas drôle.
- **Compli-city** : Nicolas Sarkozy s'est souvent affiché en train de courir affublé d'un sur-vêtement siglé NYPD. Aucune allusion sexuelle en cela. Cela signifie New York Police Department. Mais alors pourquoi ceux qui ont arrêté Strauss-Kahn portaient-ils le même sigle : NYPD ? Les obsédés de la théorie du complot vont jubiler...
- **Machisme distingué** : Georges Tron est un adepte de la réflexologie. Il ferait mieux d'apprendre le baise-main pour prendre son pied ou celui des dames.
- **Abandonner l'Euro** ? Les souverainistes le demandent. Mais pour quoi ? Revenir au Franc ? Initialement Giscard d'Estaing voulait que ce soit l'Ecu et non l'Euro. Mais l'Ecu par les temps qui courent et les hommes qui courent ce n'est pas indiqué.
- **Soja germé** : Le soja a fait plus de 30 morts en Allemagne. Le soja germain ne devrait pas être germé.
- **Le canard Enchaîné** dans la Constitution ? Le Canard contribue trop à l'information de nos concitoyens. Ou bien il doit figurer dans la Constitution en tant qu'institution. Plus en tous cas que le Conseil Economique et Social dont chacun se demande à quoi il sert sauf à nourrir les indigents de haut niveau.
- **Les femmes** aujourd'hui voient le mâle partout.
- **Marine Le Pen** : "Je suis pour la tolérance. La tolérance zéro". ■

Aventures et Mésaventures de l'affichage de la Déclaration des droits de l'Homme dans les écoles



L'affichage de la Déclaration des droits de l'Homme dans les établissements scolaires (suite)

Après 20 ans de combat, NDH l'a obtenu : discours du Premier ministre en février 2010 ; lettre à NDH de Nicolas Sarkozy en décembre 2010.

Seul le minist tel manquait à l'appel depuis plus d'un an. Le voilà, enfin, toujours « snobinard ».

Dans une lettre, il nous annonce que 420 000 Déclarations ont été envoyées aux écoles et collèges. Et pourquoi pas dans les lycées ? Et pourquoi dans chaque salle de classe et non, seulement, à l'entrée de chaque établissement ? Pas un mot sur notre vademecum qui prévoyait une cérémonie solennelle d'apposition puis une cérémonie de rappel annuelle (ou chaque fois qu'un incident grave aurait lieu...). Chatel, faisant mine de ce que NDH n'y serait pour rien, nous adresse en outre une brochure d'accompagnement peu élaborée que l'on pourrait intituler « Les droits de l'Homme pour les nuls ». Bref, aucune concertation, aucune reconnaissance et 100% d'arrogance. L'honnêteté intellectuelle ce n'est pas Chatel. ■

Choix de la nationalité Choix cornélien



par Hiroko Bessho
citoyenne japonaise, membre de NDH

Je viens de renouveler ma carte de séjour. Je suis arrivée en France en 1992 en tant qu'étudiante, puis je suis devenue salariée, et ensuite je me suis mariée.

Mon titre de séjour a changé selon ma situation. Aujourd'hui, avec un mari français et deux enfants, je suis toujours japonaise et je reste ici en France en tant qu'étrangère. Parfois, on me demande pourquoi je n'adopterais pas la nationalité française en plus de ma nationalité japonaise. La réponse est toute simple : c'est parce que je ne peux pas. Ou, plus exactement, c'est parce que les autorités japonaises ne permettent pas à leurs concitoyens de posséder plusieurs nationalités. Dans mon cas, si je veux avoir la nationalité française je suis obligée d'abandonner ma nationalité japonaise. Car je dois faire un choix, et ne conserver qu'une seule nationalité.

Il n'est pas facile psychologiquement d'abandonner la nationalité du pays où on est né, où on a grandi, et où se trouve une partie de sa famille. Dans l'hypothèse où je prendrais la nationalité française, il me faudrait alors un visa pour séjourner au Japon plus de trois mois. Autre difficulté : une fois abandonnée, il est très difficile, voire impossible d'obtenir de nouveau la nationalité japonaise.

Une pétition

C'est pour toutes ces raisons que je ne préfère pas demander la nationalité française. Ainsi, je n'ai pas le droit de vote en France, quel que soit le type d'élection et cela même si ma vie de tous les jours est directement concernée. Par contre je peux toujours voter dans ma dernière commune de résidence au Japon... même si aujourd'hui après plus de 10 ans de vie en France je ne me sens plus trop concernée par ce qui s'y passe... Une pétition demandant un amendement à la loi permettant aux citoyens japonais de posséder plusieurs nationalités circule depuis de nombreuses années parmi les Japonais vivant hors du Japon. La position actuelle des autorités japonaises repose sur une certaine interprétation du préambule de la convention

de la Haye de 1930 relative aux conflits de lois sur la nationalité. Convention que le Japon a signée mais non ratifiée.

Il est dit dans ce préambule : « Convaincu qu'il est de l'intérêt général de la communauté internationale de faire admettre par tous ses membres que tout individu devait avoir une nationalité et n'en posséder qu'une seule ; Reconnaissant par suite que l'idéal vers lequel l'humanité doit s'orienter dans ce domaine consiste à supprimer tout ensemble les cas d'apatride et ceux de double nationalité ». Il est vrai que la double nationalité peut être source de complications, telles que l'obligation du service militaire (bien que le problème ne se pose plus dans le cas du Japon et de la France), ou encore le problème des doubles mariages. Sans compter aussi que le fait pour un citoyen de posséder deux ou plusieurs nationalités peut créer un sentiment d'inégalité pour celui qui n'en possède qu'une seule. Enfin, d'aucuns diront que la multiple nationalité diminue forcément le sentiment d'appartenance à l'un ou l'autre des pays. Pour moi, si je veux être bien intégrée en France, il me paraît naturel de pouvoir obtenir la nationalité française. Mais, le problème sera encore plus compliqué pour mes enfants qui n'auront plus le droit de garder leur double nationalité passé leur 22ème anniversaire. Il leur sera alors très difficile d'en choisir une seule, car ils auront une double culture...

Actuellement il y aurait environ 500 000 Japonais qui choisissent de garder la nationalité japonaise tout en conservant « discrètement » une seconde nationalité. Et je comprends leur difficulté à choisir.

Conclusion : Je suis convaincue qu'un individu qui comprend, partage plusieurs cultures et langues puisse être utile au développement de meilleures relations entre ses deux pays. Pour que cet individu puisse se sentir aussi bien dans un pays que dans l'autre et surtout pour qu'il ait pleine conscience de son identité (pour qu'il se sente « bien dans sa peau »), il serait peut-être temps de revoir cette obligation de choix. ■

Muther Al Kharbit, un réfugié politique persécuté par la France

Nous vivons en 2011, plus en 1930...

Ceux qui lisaient déjà Arc en Ciel en 2004 s'en souviennent peut-être. Notre revue avait alors pris une interview de Muther Al Kharbit, grand notable irakien, victime de l'invasion américaine de 2003, lorsque celui-ci avait rendu visite à NDH.

Homme d'affaires avisé, 21 membres de sa famille avaient été décimés dans son village à l'occasion d'un raid aérien dont cette grande nation a le secret pour ne pas prendre de risques. C'est ainsi qu'actuellement beaucoup de civils sont encore massacrés en Afghanistan...

De retour dans son pays, cet homme auquel le New York Times tresse maintenant des couronnes, fait l'objet de menaces graves et répétées, tant en Irak qu'en Syrie. Voilà pourquoi il a choisi définitivement l'exil... et la France où il entend poursuivre ses activités commerciales et industrielles qui ne peuvent que bénéficier au pays qui l'accueille.

Pire qu'un délinquant sexuel

Mais c'était sans compter avec la police française qui, retournant l'arme contre lui, l'accuse d'être lui-même un « terroriste » ou un complice des terroristes.

En décembre 2010, elle l'a donc bloqué à l'aéroport de Roissy d'où nous avons eu beaucoup de mal à le faire sortir. Depuis, Muther Al Kharbit fait l'objet de la part du ministre français de l'intérieur d'un arrêté d'expulsion et d'une assignation à résidence humiliante qui le contraint à pointer à la gendarmerie du lieu deux fois par jour (ce à quoi aucun délinquant sexuel n'est, lui, astreint).

L'OFPRA (Office français pour les Rapatriés et Apatrides) a dès lors été saisi

de son cas. Il a longuement été entendu sur ses activités. Résultat, l'OFPRA, comme l'UNHCR (Haut Comité des Nations unes pour les Réfugiés) auparavant lui ont reconnu le statut de réfugié. Seul le ministre de l'Intérieur s'entête et maintient ses arrêtés contre la décision des organismes ad hoc, de l'ONU ou de la France, ce qui ne manque pas de rappeler le cas de nos amis iraniens victimes, le 17 juin 2003, d'une rafle à Auvers sur Oise, d'une mise en examen pour « terrorisme » alors qu'ils sont réfugiés en France depuis 1980, sous la protection de la gendarmerie et que l'on n'a pas trouvé la moindre arme chez eux (à défaut de les y avoir déposées au préalable, comme dans l'affaire célèbre des Irlandais de Vincennes).

Le ridicule ne tue plus

Heureusement, le ridicule ne tue plus. En tous cas moins que le terrorisme. Car, par ailleurs, l'illustre Robert Pandraud, ancien Directeur de la Police nationale et sous-ministre de l'Intérieur était lui-même un ami de Muther Al Kharbit qu'il avait rencontré à Bagdad du temps de Saddam Hussein (qui considérait le cheik comme un rival, donc un ennemi dans sa vision paranoïaque des choses).

Après six mois d'attente, durant lesquels cet homme respectable et respecté n'a pu et ne peut se déplacer sans autorisation préalable du ministère de l'Intérieur, ce qui est une violation de ses droits et libertés par simple arbitraire politique, on en est au même point (mort).

Cherchez l'erreur : sur le même papier à en tête du Ministère de l'Intérieur, M. Al Kharbit, qui a dû s'exiler et a fait le libre choix de la France pour vivre en paix, fait l'objet :

- d'un arrêté d'expulsion et d'une assignation à résidence,



- de l'octroi de l'asile politique (OFPRA).

Nul n'y voit de contradiction, bien sûr... Question subsidiaire : imagine-t-on désormais d'expulser un individu qui possède, en bonne et due forme, le statut de réfugié de l'Onu comme de la France ?

NDH, qu'il est difficile depuis ses origines, il y a 35 ans, de taxer de complicité avec les terroristes ne cesse de protester. En vain... La place Beauvau applique le principe de précaution, courageusement. Il faut bien se couvrir contre le moindre risque, même si nos services peuvent contrôler ses relations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. C'est Ubu au pays de Kafka.

Meriem Allam

R Domaine Royal de RANDAN

Un domaine,
une âme,
une histoire.



Ouvert jusqu'au 2 octobre

- Animations
- Parc paysager
- Visites guidées
- **Expositions** "Chasses et voyages d'un prince français" et "10 ans de restauration et d'enrichissement des collections".

Entre Vichy et Clermont-Ferrand

Renseignements

Domaine royal de Randan

Place Adélaïde d'Orléans • 63310 Randan

Tél. : 04 70 41 57 86 • E-mail : domaine-randan@cr-auvergne.fr



Avec la Résistance iranienne

Achraf : Un massacre avec préméditation

La presse française est relativement silencieuse. Disons discrète au sujet d'Achraf, ce camp situé à 80 km de Bagdad où séjournent 3400 réfugiés iraniens membres de l'OMPI (l'opposition au régime des mollahs).

On parle de la Tunisie, de l'Egypte, de la Syrie. Mais que dire de ce cas où 34 personnes désarmées qui ont été massacrées par les sbires d'Al Maliki, Premier ministre irakien le 8 avril 2011 ? Rien bien sûr... Il y a du sable ? Alors faisons l'autruche.

Au fait, vous parlez de quoi ?

D'un crime contre l'humanité. Seulement. Et puis, ces Iraniens, membres de l'OMPI sentent le souffre. Vous ne le saviez donc

pas ? Ren-saignez-vous. Ils ont été blanchis par le Tribunal européen de Luxembourg. Sans doute. Mais il n'y a pas de fumée sans feu. Même si on ne peut pas leur attribuer le moindre attentat. Même s'ils organisent à Paris des colloques avec Rudolph Giuliani, Elie Wiesel, Ingrid Bettancourt ou un ancien conseiller sécurité de Barack Obama. Même s'ils réunissent 30 000 personnes chaque année dans un stade près de Paris. « C'est qui ceux-là ? ».

Les droits de l'Homme sont à géométrie variable. La presse se tait. Le gouvernement français se tait. Le PS fait un communiqué un mois après...

Nous, nous sommes fiers d'être leurs amis depuis 30 ans. Mais pas seulement de cette

force de résistance. Nous avons soutenu Bani Sadr, Chapour Bakhtiar, assassiné par les mollahs à Suresnes. Nous sommes... des compagnons de la libération... de l'Iran. Et nous osons dire notre scandale devant un mutisme généralisé.

Demain Achraf sera un nouvel Oradour et l'on dira « On ne savait pas ». Hypocrites.

Ne soyons pas dupes. Tout le monde clame son indignation lorsque la jeunesse iranienne proteste dans la rue, suivie par les chefs qui ont collaboré au plus haut niveau avec la clique cléricale. Et l'on ne peut qu'approuver. Mais, alors, pourquoi ce silence gêné lorsqu'il s'agit de l'OMPI ? Y aurait-il de bons et de mauvais morts ? On prend date pour la suite.



100 000 Iraniens à Villepinte.

Car si le ridicule tuait comme le terrorisme, le juge Bruguière serait mort depuis longtemps. Au moins depuis qu'il avait mis en examen, en juin 2003, tous les membres de la direction de l'OMPI (Organisation des Modjahedine du Peuple d'Iran) pour faits de terrorisme après la spectaculaire rafle d'Auvers sur Oise, siège de la résistance où, bien entendu, ils n'ont pas trouvé la moindre arme.

Plus ridicule encore, durant huit années, jamais ils n'ont été interrogés par le juge anti-terroriste ce qui en dit long sur la

gravité des charges et les raisons qui ont conduit la police, le 17 juin 2003, à essayer de terroriser les soi-disant terroristes.

Un nouveau juge d'instruction, le juge Marc Trevidic moins idéologique que Bruguière, constatant qu'il était difficile d'être « terroriste » lorsqu'on est depuis 20 ans sous la protection de la police française et que les accusations de « terrorisme » étaient politiques mais non juridiques, lui, en a tiré toutes les conséquences : le 11 mai 2011, il a prononcé un non-lieu. Alléluia ! Rien que pour cet acte de courage,

Après huit années de mise en examen les dirigeants de l'Organisation des Modjahedines du Peuple d'Iran (O.M.P.I) font l'objet d'un non lieu

achetez son livre « Au cœur de l'anti-terrorisme » (Editions Jean-Claude Lattès)... Quand va-t-on le poursuivre pour complicité, forme juridique de la complaisance ? ■



Maryam Radjavi et Rudolf Giuliani le 18 juin.

L'Azerbaïdjan respecte-t-il les droits de l'Homme ?

Telle était la question que l'on se posait et que l'on posait à NDH en ces temps de bouleversements géopolitiques. Mais pourquoi un coup de projecteur, en particulier sur ce pays ? Parce qu'il est emblématique des deux dernières révolutions mondiales qui ont fait ou font trembler la planète : la fin de l'URSS, dont l'Azerbaïdjan était partie prenante d'une part ; la poussée démocratique inattendue dans la sphère musulmane dont ce pays est aussi le tenant avec une population à majorité islamique. Récit de notre délégué à la grande conférence internationale de Bakou du 27 mai 2011, le professeur Edmond Jouve, de l'université René Descartes, Président de l'Académie centrale européenne des Sciences, des Arts et des Lettres.

Vous connaissez, vous, l'Azerbaïdjan ? Moi, oui. Je m'y trouvais du 26 au 29 mai dernier, quatre jours durant lesquels j'ai eu le privilège de séjourner à Bakou pour représenter « Nouveaux droits de l'Homme ».

Si l'on excepte une brève incursion dans ce beau pays, en avril 2003, ce fut l'occasion pour moi d'une découverte que vous comprendrez mieux, si je vous fais part de la confiance de Samira, ma guide : « La capitale, dit-elle, rêve de devenir l'Abu Dhabi du Caucase »...

Ses atouts, en effet, sont nombreux. En particulier un pétrole d'excellente qualité qui, depuis la fin du XIX^e siècle, coule à flots dans un pays où les constructions nouvelles et futuristes se multiplient, face à la mer Caspienne (dont les esturgeons produisent un caviar de grande renommée). Autre particularité de ce pays, dont l'indépendance date seulement du 30 août 1995 : c'est une République laïque ce que j'ai pu constater de visu. Elle met en œuvre la liberté des cultes. Six prêtres salésiens, deux frères et cinq religieuses de Mère Teresa disposent d'une église flambant neuve et y exercent leur ministère dans la capitale, en majorité musulmane.

Je voudrais aussi ajouter que j'ai été heureusement frappé par la francophilie des Aziris. Ils se sont réjouis du dynamisme du Centre culturel français (600 inscrits) et de nombreux boursiers (50 à 100) chaque année, viennent chez nous compléter leurs études. Cependant, ma visite – au côté d'un autre Français, le sénateur de Paris Yves Pozzo di Borgo – avait un objet bien précis : participer à une grande conférence internationale, le 27 mai 2011, à l'Hôtel Hyatt de Bakou.

Cette rencontre se tenait à l'initiative du ministère azéri de la Justice, de l'Association pour le développement de la Société civile en Azerbaïdjan, de la Fondation des droits de l'Homme-XXI^e siècle, du Groupe de travail mixte sur les standards internationaux

relatifs aux droits de l'Homme, ainsi que de l'Association bulgare de la réinsertion sociale des détenus.

Le sujet en était :

« De la nécessité de la reconnaissance d'un concept unique du prisonnier politique ». Des invités d'honneur

avaient pour charge de circonscrire ce thème, en particulier de tenter de définir ce concept tel qu'il est appliqué au sein du Conseil de l'Europe. Ce fut la tâche

de l'un de ses membres les plus prestigieux : le Dr Elkhann Süleymanov. MM. Jean-Paul Moerman, Lauri Hannikainen, Roman Wieruszewski, Arie Bloed se sont attachés, eux, à caractériser les contours de ce concept. Deux études de cas relatives à l'Espagne et à la France ont été traitées par Manuel Altava Laval et moi-même.

Auparavant, le Président de la Conférence, membre honoraire de l'Assemblée parlementaire européenne, Jaako Laakso, ainsi que Fouad Alasgharov et Toghrul Mousayev avaient brillamment introduit le sujet dont il fut encore question avec le chef de l'Etat, le Président Ilham Aliyev, lors d'un dîner le 27 mai, au Buta Palace.

Un constat : s'il existe quelques prisonniers se disant « politiques » en Azerbaïdjan (ce qui est contesté), la situation ne justifie nullement un traitement particulier, eu égard à ce que nous observons ailleurs dans les vieilles démocraties européennes.

En organisant chez eux ce colloque, les Azéris ont clairement montré qu'ils se sont engagés sur un chemin rigoureux vers la gestion de la



Le Président Aliyev et Edmond Jouve.

délicate problématique des prisonniers politiques. Cette notion même est toutefois encore largement sujette à diverses interprétations et l'on voit régulièrement l'application de doubles standards par la Communauté Internationale en fonction des pays dans lesquels certains cas – pourtant similaires dans le fond – se présentent. Il est nécessaire de trouver une définition claire et applicable dans tous les cas à la notion de prisonnier politique. La complexité du sujet rend la tâche ardue et il est remarquable qu'un pays se sentant parfois injustement critiqué sur ce sujet ait pris l'initiative d'organiser ce débat. Sauf retournement de situation, ce pays est donc sur la bonne voie pour s'intégrer dans la communauté internationale des pays démocratiques. Ne lui reste qu'à poursuivre et à approfondir ses choix car, nul ne l'ignore, en France notamment, c'est aussi la durée dans la démocratie qui fait la démocratie. En semer les graines est bien et l'on s'en félicite. Pouvoir en récolter les fruits est encore mieux. Rendez-vous à Bakou au siècle prochain. ■

Edmond Jouve

Etre non musulman... en Turquie par Mari Besiktasliyan

Un non musulman en Turquie, quoique Turc n'est pas vraiment un Turc bien que la Constitution garantisse théoriquement l'égalité de tous devant la loi. L'article 10 bannit toute discrimination liée à la langue, la religion, l'ethnie ou le sexe. Le traité de Lausanne du 24 juillet 1923, qui règle les suites de la défaite de l'empire ottoman dans la première guerre mondiale, en ses articles 37 à 45, garantit les droits civils, politiques et culturels des minorités non musulmanes (Arméniens Grecs, Juifs). Les chrétiens d'autres communautés (Assyro-chaldéens, Syriaques, Latins et Protestants) eux, ont été oubliés par les rédacteurs. Ils n'ont aucune existence légale. Quoi qu'il en soit, les minorités reconnues sont soumises à un statut inégalitaire. Le traité de Lausanne n'a pas été appliqué.

L'impôt sur la fortune

L'impôt sur la fortune (Varlik vergisi), voté en 1942, préjudiciable aux Juifs et aux Chrétiens les taxa dix fois que les Musulmans. De même que les personnes imposables furent classées en fonction de leur confession : M pour Musulman, G pour Gayrimusluman (qui englobait Juifs, Arméniens et Grecs), D pour les Donme, personnes qui avaient accepté l'islam comme religion et E pour les Ecnebis (les étrangers ayant une activité en Turquie).

Les Arméniens ont été taxés à 232% de leur revenu annuel, les Juifs à 179%, les Grecs à 156%. Les Turcs d'origine, eux, à 4,96% seulement. Selon la dite loi (article 12) les contribuables récalcitrants ont été envoyés pour des travaux publics à Askale (Erzurum).

Dans la nuit du 6/7 septembre 1955, la fausse nouvelle d'un attentat contre la maison natale de Mustapha Kemal Atatürk à Thessalonique a déclenché une émeute au sein des quartiers grecs, détruisant 4340 ateliers et boutiques, 2 000 habitations, 110 restaurants, 83 églises, 27 pharmacies, 21 usines, 12 écoles... A telle enseigne que, en 1994, lorsque la presse turque martelait que les militants du PKK étaient Arméniens, le patriarche arménien Mesrop Mutafyan a dit : « Nous entendons le bruit du 6/7 septembre ».

En septembre 1955, des agressions antichrétiennes à Istanbul ont eu lieu contre les Grecs, avec comme résultat que les Grecs sont aujourd'hui moins de 2000 contre 60 000 en 1963.

Confiscation des biens immobiliers

1974 : après un arrêt de la Cour de Cassation, de nombreuses fondations minoritaires ont vu leurs biens confisqués, donc se sont affaiblies. En 1936, lorsque la Turquie préparait une loi sur les fondations, il leur avait été demandé de recenser toutes leurs propriétés. Ne restait qu'à les saisir. Les minorités reconnues par le traité de Lausanne n'ont ni représentation politique ou juridique. Pour les Arméniens même le Patriarche n'a aucun droit en leur nom. Certes, en 2006, une loi a arrêté cette spoliation des biens des minorités. Mais comme elle n'était pas rétroactive, rien n'a changé. Telle est la cause la plus importante de la diminution des Turcs non musulmans de ce pays. Si l'on ajoute à cela que Chrétiens et Juifs ne peuvent faire carrière ni dans la police ni dans l'administration ou accéder à un grade supérieur dans l'armée... que sur les registres d'état civil, les papiers d'identité, la religion est mentionnée c'est l'insécurité permanente.

Les meurtres et agressions

Les agressions et meurtres de Chrétiens s'accroissent dangereusement :

- 5 février 2006, assassinat du père Andrea Santoro à Trébizonde
- Février 2006, agression du père Martin Kmetec, à Izmir
- 11 mars 2006, agression dans son église du père Roberto Ferrari à Merin
- 2 juillet 2006, agression à Samsun près de son église du père Pierre Brunissen (poignardé)
- 19 janvier 2007, assassinat du journaliste arménien Hrant Dink, à Istanbul
- 17 décembre 2007, à Izmir, agression du père Adriano Franchini, supérieur de la Custodie de Turquie ainsi que du frère ca-



pucin italien, poignardé par un inconnu au sortir de la messe à l'église de Bayrakli.

On pourrait continuer, non sans rappeler que les chrétiens persécutés furent les premiers habitants de la Turquie.

Dans le cadre du procès Ergenekon, un dossier confidentiel a été découvert. C'était le plan dénommé Opération La Cage (Kafes en turc). Il prévoyait des actions sauvages contre les minorités. L'AKP, parti musulman dit modéré a changé son fusil d'épaule, dans le sens d'une ouverture. Mais il se heurte aux pesanteurs culturelles. Autant d'obstacles à l'adhésion de la Turquie à l'Europe. Il y a encore du chemin à parcourir comme le montre une récente enquête qui fait ressortir que plus de la moitié des Turcs sont hostiles à la liberté religieuse pour les non musulmans. Un des professeurs de l'université Sabanci, qui a mené cette étude pour l'ISSP (programme international d'enquête sociale) lequel regroupe 43 pays, en 2008 – publiée en 2010 démontre que :

- 59% des sondés disent que des non musulmans ne devraient pas organiser des rencontres où l'on peut discuter librement.
- 54% que l'on ne devrait pas importer d'ouvrages en relation avec la foi musulmane
- 40% de la population a une vue négative des Chrétiens
- 60% disent qu'il n'y a qu'une seule vraie religion.

Etonnez-vous, dès lors, que les Chrétiens soient des citoyens de seconde catégorie. Résultat : 99% des Turcs sont musulmans (sunnites). Les Chrétiens, 1% alors qu'ils étaient 30% au début du 20e siècle. Sans doute la raison pour laquelle le Premier ministre de Turquie a demandé récemment aux immigrés turcs en Allemagne de garder leurs valeurs, c'est-à-dire de ne pas s'intégrer. ■

Benyamin Netanyahou aux Palestiniens (dans le rôle de Woody Allen)



Netanyahou devant le Congrès américain.

On le sait le Hamas, organisation sectaire et terroriste « a mis de l'eau dans son vin » (garanti sans alcool) et a accepté de se réconcilier avec l'Autorité palestinienne. « Une grande victoire des forces prolétariennes »...

Direction la paix et la création en septembre prochain d'un Etat palestinien dans des frontières sûres et reconnues.

Barack Obama, dont on a pu mettre en doute un temps la sincérité de son engagement dans l'éternel conflit israélo-palestinien, à son tour, est sorti de sa réserve et, comme la France, la Grande Bretagne, s'est prononcé publiquement pour la création d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967. Pourtant, nul ne peut dire que ces trois vieux pays démocratiques soient des ennemis d'Israël...

« Bibi » Premier ministre d'Israël a alors affiché son désaccord avec le Président des Etats-Unis. Pis, invité à prononcé un discours devant le congrès américain le 24 mai, il a délivré un message anti-Obama sur ce sujet en se faisant applaudir à tout rompre, condamnant l'hypothèse d'un retour à la situation de 1967. Pendant combien de temps encore les Israéliens vont-ils continuer à coloniser la Cis-Jordanie, expulser les Pales-

« La réponse est non. Au fait, quelle était la question ? »

teniens de Jérusalem-Est, refuser toute tentative de faire progresser la paix ? Israël pousse-t-il les feux au plus loin afin de faire éclater l'accord inter-palestinien ? A croire.

Israël, déjà, est isolé. Sa situation ne va pas s'améliorer dans les mois qui viennent. Et encore la population palestinienne ne s'est pas encore mise en marche pacifiquement comme les Tunisiens, les Egyptiens, les Libyens, les Syriens...



Qu'en sera-t-il le jour où les Palestiniens vont se lever en masse, à mains nues (et non plus par des attentats odieux) ? Le gouvernement israélien, démocratiquement élu, va-t-il les mitrailler comme un vulgaire Kadhafi ou un vulgaire Assad ?

Ce jour là il sera bien tard pour jouer les éternelles victimes et en appeler à la conscience universelle. Le CRIF ne pourra même plus, comme il l'a déjà fait, interdire à Stéphane Hessel d'exprimer son indignation. Vous avez dit indignation ou indigne à Sion ?

Cyrille Bertrand

Le millénaire

« Nous ne devons pas manquer à nos engagements envers les milliards de personnes qui attendent que la communauté internationale fasse de la promesse d'un monde meilleur inscrite dans la Déclaration du Millénaire une réalité ».

Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU

En septembre 2000, lors du sommet du Millénaire, aux Nations unies, la communauté internationale s'est fixé un objectif ambitieux : réduire de moitié le taux de pauvreté en 2015. Concrètement, cela signifie combattre la faim, assurer l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, faire baisser la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, préserver l'environnement, mettre en place un partenariat pour le développement. « Vaste programme » eut dit en son temps le Général de Gaulle. Où en sommes-nous à quelques années de la fin de ce projet ? C'est ce qu'il importe de voir...

En 1971 les pays les moins avancés au plan économique, sanitaire et scolaire étaient au nombre de 25. Aujourd'hui ils sont 48 (dont 33 en Afrique, 14 en Asie auxquels on doit ajouter Haïti).

Plusieurs facteurs ont freiné la réalisation de l'objectif planétaire des Nations unies : la crise financière mondiale, tout d'abord. Mais aussi les conflits en Afghanistan (à partir de 2001), en Irak (à partir de 2003) et nombre de guerres civiles.

Les obstacles au développement ne sont pas les mêmes non plus d'un pays à l'autre.

pour le développement.



Conférence de l'ONU pour le millénaire pour le développement.

Ainsi, si l'Inde a fait d'immenses progrès grâce à ses réformes, beaucoup d'autres ont souffert de mal gouvernance et leurs populations sont toujours en quête du minimum (nourriture, eau et sécurité). D'où la nécessité d'un partenariat international impliquant l'aide publique et privée, l'action des organisations institutionnelles et celle des ONG. Une aide qui devrait d'abord ne pas se retrouver sur les comptes bancaires à l'étranger des dirigeants nationaux. Alors pourquoi un si piètre résultat quand la manne financière n'a pas fait forcément défaut ?

Le développement ne requiert pas qu'un soutien financier. Il exige en outre un savoir-faire, une main d'œuvre qualifiée, une capacité d'initiative économique sur le terrain. Bref, un certain volontarisme politique en même temps

qu'une ouverture des pays développés aux productions venues des moins favorisés. Et n'oublions pas, non plus, la nécessaire, l'indispensable démocratisation des pays concernés. Il n'y a pas de miracles. « On ne fait pas pousser du blé avec des discours » disait déjà John Kennedy à l'adresse des dictatures communistes. L'ère des tyrans doit prendre fin. Plus jamais d'enfants soldats, d'enfants au travail douze heures par jour au lieu d'aller à l'école pour apprendre le b.a.-ba du progrès l'éducation, gage de la réduction de la pauvreté. Les objectifs du « millénaire pour le développement » a donc de multiples facettes tant chez les riches que chez les pauvres. Depuis une décennie, l'unilatéralisme politique est dénoncé et l'on prône le multilatéralisme. Mais ceci ne vaut pas qu'en politique. Il en va de même au plan économique selon le vieux

dicton « Aide toi, le ciel t'aidera », plus actuel que jamais.

Si les grands pays développés apportent une aide importante (malgré leurs graves problèmes de chômage) n'oublions pas les ONG souvent généreuses et les institutions spécialisées dans l'orbite de l'ONU (FMI, Banque Mondiale, PNUD, ONUDI, FAO, OMC...). Tous ces acteurs et ces actions doivent être coordonnés afin d'éviter des pertes immenses. Ainsi, selon l'OCDE, ce sont actuellement 35 milliards de dollars qui sont gaspillés chaque année faute de synergie internationale, ce qui donne à réfléchir.

Heureusement, si la situation est grave, elle n'est pas désespérée. Question de temps peut-être, même si le temps presse. Un seul exemple. Le 28 avril 2008, le FMI a approuvé une réforme portant

(suite page 24)



Le général Gregorio Alvarez.

triomphe en Uruguay

La loi dite de « caducité » votée en Uruguay en 1986 prévoyait que seraient jugés ceux qui avaient commis des crimes, séquestrations, tortures et autres délits de lèse humanité durant la sanglante dictature militaire. Cette loi autorisait le Président à dire dans quelles conditions quelqu'un pouvait être jugé, ce qui avait permis la condamnation

d'une douzaine de responsables, comme le général dictateur Gregorio Alvarez.

Mais désormais l'amnistie est totale alors qu'elle est absolument incompatible avec la vigilance sur les droits de l'Homme, tels qu'ils sont consacrés par le droit international, les Nations unies et l'Organisation des Etats Américains.

NDH-International, ONG près l'ONU ; NDH-Argentine déplorent ce choix dans un pays frère si exemplaire par sa démocratie dans la région alors que le jugement des auteurs de crimes n'aurait été que justice et que les blessures sociales ouvertes par la dictature se seraient refermées. ■

Le millénaire pour le développement. Où en sommes-nous ? *(suite de la page 23)*

sur sa propre gouvernance. Il a été acté par son conseil d'administration que désormais la représentation et la participation des pays à faible revenu auraient un nombre de voix triplé et que chacun des deux administrateurs représentant un pays africain pourrait nommer un suppléant de plus.

Le millénaire du développement est cependant toujours en cause. Il faut renforcer le dispositif mis en place ne

serait-ce que pour assurer la sécurité internationale en évitant la marginalisation, la radicalisation de certains membres. Assez de fausses excuses. Chacun a sa part de responsabilité. Comme le disait le pape Benoît XVI dans son encyclique « L'amour dans la vérité » (Caritas in veritate, 2009) : « Tout au long de l'histoire, on a souvent pensé que la création d'institutions suffisait à garantir à l'humanité la satisfaction du droit au développement. Malheureusement, on a

placé une confiance excessive dans de telles institutions, comme si elles pouvaient atteindre automatiquement le but recherché. En réalité, les institutions ne suffisent pas à elles seules, car le développement intégral de l'homme est d'abord une vocation et suppose donc que tous prennent leurs responsabilités de manière libre et solidaire ». ■

Kéthy Kvantaliani

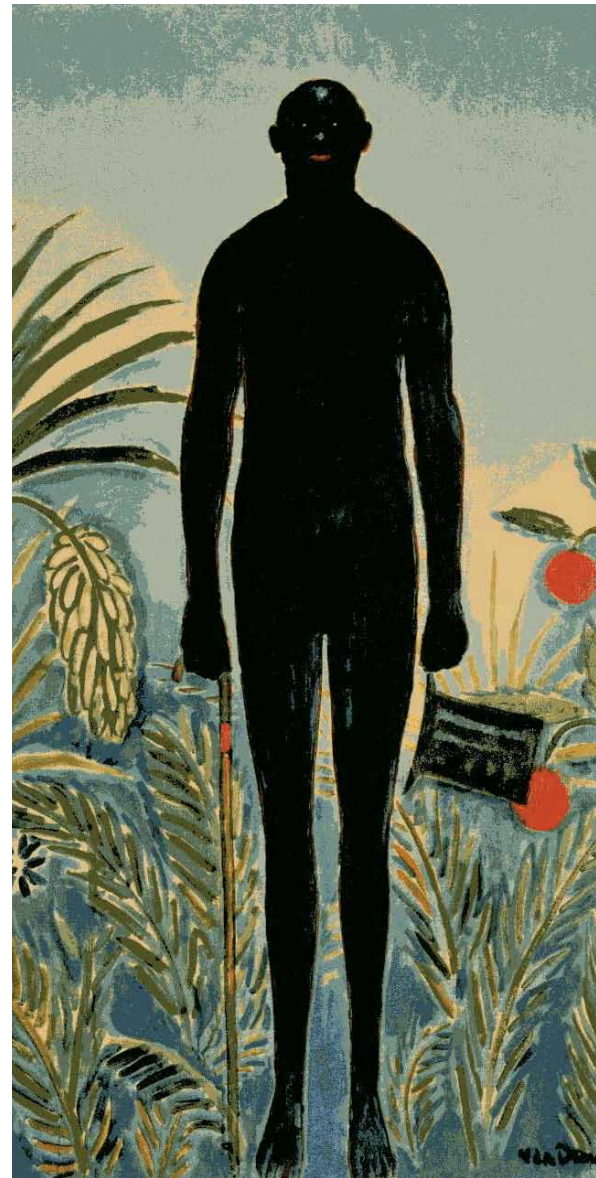
Côte d'Ivoire

La chute d'Ubu

Depuis des années la Côte d'Ivoire était une épine dans le pied des Nations unies, des démocraties et de la France en particulier. Laurent Gbagbo, ancien opposant socialiste à Houphouët-Boigny, le père de l'indépendance, devenu à son tour Président n'entendait pas quitter le pouvoir et repoussait sans cesse la date des élections, au risque de provoquer une guerre civile dans l'Etat le plus prospère de la région.

Pressé par l'ONU il s'y est enfin résolu avec le secret espoir qu'en trichant, comme dans nombre d'autres pays il réussirait à garder le pouvoir avec une façade démocratique. N'était-il pas surnommé « le boulanger » par les Ivoiriens pour son art consommé de « rouler les gens dans la farine » ?

« National socialiste » Laurent le magnifique, poussé par une épouse fanatique, basait son idéologie sur une soi-disant opposition entre le nord (musulman) et le sud (chrétien), rejetant son principal adversaire au nom de « l'Ivoirité » un concept fabriqué sur mesure pour sa cause perdue. Certes, il est toujours risqué et malsain de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, quel qu'il soit. Mais les pays démocratiques peuvent-ils rester passifs, comme avant-guerre, devant les pires exactions ? On nous dira Gbagbo n'est pas Kadhafi ou Assad. Soit. La juste mesure est donc dans une action collective sous la bannière des Nations unies bien que les anciennes (ou actuelles à dictatures) y pratiquent toujours l'obstruction au niveau du Conseil de Sécurité pour protéger leurs comparses.



Gbagbo vu par le peintre Van Dongen.



Le nouveau Président, Alassane Ouattara.

Heureusement en ce qui concerne la Côte d'Ivoire (comme pour la Libye) l'Union Africaine a pris résolument position pour Alassane Ouattara, régulièrement élu au second tour de l'élection présidentielle. Enfin, l'Afrique bouge en direction de la démocratie. Il faut saluer cet événement et l'avènement à la tête de la Côte d'Ivoire d'un vrai démocrate qui s'est engagé à faire juger les criminels, y compris s'ils sont parmi ses partisans. Affaire à suivre. ■

Albert Mougins de Roquefort

LA GIRONDE, PREMIER *Département Français* des AGENDAS 21 Locaux



Le Conseil général de la Gironde vient d'être reconnu «Agenda 21 local France», c'est-à-dire territoire d'exemplarité au niveau national pour ses différentes actions en faveur du Développement Durable. Cette distinction a été remise le mercredi 13 avril 2011 au Ministère de l'Écolo-

gie, du Développement durable, des Transports et du Logement en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Le fruit d'un travail commun

Cette distinction est la reconnaissance du travail de l'ensemble des directions du Conseil général. En effet, cette accréditation n'est pas attribuée pour une action ponctuelle. Elle s'appuie sur la globalité des initiatives portées – **durablement et dans la durée** – par la collectivité.

A titre d'exemples, ont ainsi été distingués :

- les efforts accomplis en matière de construction HQE (Haute Qualité Environnementale) et la mise en place d'un **référentiel durable pour les bâtiments départementaux**,
- l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics (près de 100.000 heures ont été effectuées sur les chantiers du Conseil général par des personnes en situation de précarité durant l'année 2010),
- le dispositif d'aides aux modes de distribution en **circuits courts** (rapprochant le consommateur du producteur),
- le soutien apporté au développement du transport en commun,
- l'élaboration transversale et participative du Plan Climat Energie.

Animer et innover

Dans un registre plus structurant, deux autres points forts de l'action du Conseil général ont été mis en valeur dans cette reconnaissance. La **capacité à animer** le réseau des Agendas 21 locaux (la Gironde, avec ses 61 Agendas 21 locaux, est le département français qui en compte le plus), la volonté d'investir des chantiers innovants par l'évaluation participative et citoyenne de politiques publiques et par le travail de réflexion sur la notion de responsabilité sociétale... car on ne parle plus seulement des **Droits de l'Homme** mais aussi des **Devoirs de l'Homme**.

Un label, une responsabilité

Cette reconnaissance comme territoire d'exemplarité a une portée très concrète. Elle donne au Conseil général le droit d'apposer ce label **Agenda 21 local France** sur ses différents documents de communication.

Le Conseil général de la Gironde avait déjà été reconnu comme **Agenda 21 local France** pour trois ans lors de la première commission d'accréditation, en 2007. Seul le département de l'Essonne a, lui aussi, bénéficié d'une 2^{ème} accréditation consécutive cette année.



Rapport critique de l'Organisation des Etats Américains (OEA) sur la liberté d'expression en Argentine

NDH-Argentine se déclare satisfait dans sa lutte pour les droits de l'Homme après la publication du « rapport annuel de l'OEA sur la liberté d'expression » car plusieurs paragraphes sont consacrés à la politique du gouvernement argentin, lequel viole ce droit fondamental, comme notre organisation indépendante, seule, a osé le dénoncer.

Ce rapport annuel trouve son origine dans la volonté de promouvoir la nécessité d'un respect total de la liberté d'expression et d'information sur le continent, en considérant que ceci est fondamental pour la consolidation et le développement des systèmes démocratiques ainsi que pour la dénonciation de la violation et la protection des droits de l'Homme. Il fait état, pour 2010, en 35 points, d'un contexte d'affrontement qui discrédite et engendre un climat qui réduit au débat sur les questions d'ordre public. Cette réduction du champ d'expression ne permet pas l'expansion d'une démocratie vigoureuse, délibérante et ouverte en Argentine. Le rapport rappelle que c'est le devoir d'un Etat de contribuer à générer une situation de plus grande tolérance et de respect des idées. Un Etat se doit de s'abstenir d'user de ses moyens pour contraindre ceux qui contestent le régime. Le rapport relate qu'il a reçu des informations sur

deux mesures adoptées par le gouvernement argentin concernant des pressions au sujet du groupe Clarin (version papier et Fibertel) et les accusations du gouvernement contre les directions de « La Nación » et « Clarin » à propos du rachat de la version imprimée sur la question de la fourniture du papier.

contrôle, directs ou indirects, de la distribution de papier.

Par ailleurs, le Rapport de réfère à de nombreuses cas de journalistes poursuivis en raison de leur profession, ajoutant que ces cas sont loin d'être exhaustifs. Entre autres, il fait référence à des affiches qui stigmatisent et insultent des journalistes de Clarin qui furent déstabilisés à Buenos Aires parce qu'ils travaillent dans ce média. Il est donc exigé de mettre un terme à ces pratiques. En particulier au veto du Maire de Buenos Aires, Mauricio Macri, à la loi 3391 qui régle la publicité officielle, que l'OEA considère comme positive. Le texte stipule qu'il ne doit pas y avoir de favoritisme dans la distribution de la publicité officielle.

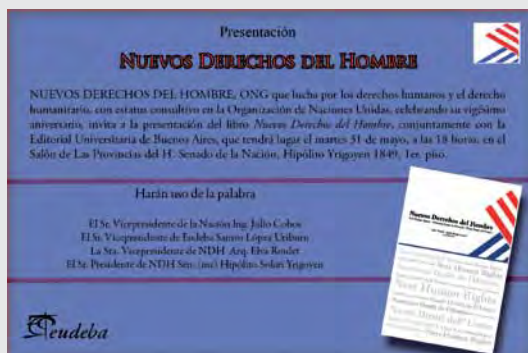
Ce rapport pointe également les menaces du ministre Amado Boudou contre deux journalistes (Martin Kanenguisser de « La Nación » et Candelaria de la Sota de « Clarin ») qu'il accuse de négationnisme concernant les chambres à gaz du nazisme sans vouloir s'excuser au prétexte d'activités « antiargentines ». ■

Hipolito Solari Yrigoyen
Président
de NDH-International



Il signale, pour ce qui concerne la distribution du papier pour les journaux, que la mesure est si importante pour la démocratie inter-américaine que l'article 13 de la Convention américaine dispose qu'on ne peut restreindre la liberté d'expression par des moyens directs ou indirects tels que l'abus de

Nuevos Derechos del Hombre



Notre organisation sœur, NDH Argentine vient de fêter ses 20 ans. A cette occasion, elle publie un ouvrage « Nuevos Derechos del Hombre » qui intéressera bien plus que nos amis hispanophones.

Contacter le site Internet de NDH-Argentine : www.ndh-argentina.org.ar

Justice en Argentine Un des anciens dictateurs et un ancien député condamnés à la prison à perpétuité

À la différence de l'Espagne qui n'a pas purgé son passé franquiste et poursuit même le juge Baltazar Garzon qui s'est aventuré à ouvrir les dossiers – un vrai scandale – l'Argentine poursuit cahin-caha sa tâche de nettoyage des écuries de la dictature (1976-1983). Bien sur, NDH, qui a fait devant l'ambassade d'Argentine à Paris 320 semaines de manifestations, chaque jeudi, y est très sensible. Récemment, elle vient d'envoyer en prison à vie pour crimes contre l'humanité le général Raynaldo Bignone, chef de la junte qui provoqua la guerre des Malouines pour sauver le régime (alors qu'il accomplissait déjà une peine de 25 ans). Idem pour l'ancien commissaire de police Luis Patti, qui fut proche de l'ancien Président de la Nation Carlos Menem. Encore un effort... ■



Sœur Alice Domon et Léonie Duquet.

Argentine Trois pilotes des « vols de la mort » arrêtés

N'oubliez pas les crimes en Argentine, vous qui avez milité durant 320 semaines avec NDH devant l'ambassade à Paris. La Justice, tardivement passe. C'est ainsi que trois policiers accusés par le juge

Sergio Torres d'avoir jeté vivantes dans le rio de la Plata cinq femmes dont la religieuse française Léonie Duquet en décembre 1977 ont été arrêtés.

Cette arrestation a eu lieu en mai dernier alors qu'Alfredo Astiz - l'ange de la mort – qui avait séquestré et torturé sœur Alice Domon et sœur Léonie Duquet ainsi que nombre d'innocents est en cours de jugement. Et les éditeurs français pensent que l'Argentine n'est plus d'actualité... ■

La Déclaration des droits de l'Homme dans les écoles italiennes

Michel Rocher - NDH-Italie - a rencontré en mars dernier les étudiants de Palau, en Sardaigne, pour promouvoir l'affichage de la Déclaration des droits de l'Homme. Ces derniers y ont adhéré aussitôt - grande première en Italie - mus par l'enthousiasme et la légitimité évidente de ce devoir. Dialogue entre Federico Spitaleri, représentant des étudiants de l'Institut d'Instruction Supérieure « Falcone et Borsellino » et Ilaria Alfonso, rédacteur en chef du Journal des Etudiants.



Les étudiants et la Déclaration de 1789, Lina Crobu, Federico Spitaleri, Guido Baffigo.

Ilaria Alfonso: Pourquoi cette rencontre ?

Federico Spitaleri : Notre établissement scolaire porte le nom des juges Falcone et Borsellino, sauvagement assassinés par la mafia, ce qui, pour nous étudiants, n'est pas seulement une "commémoration à la mémoire de..." mais un engagement ferme et décisif pour faire du respect de la légalité un mode de vie. Voilà pourquoi, chaque année, nous prenons des initiatives qui renforcent ce concept et éduquent les élèves à un plus grand respect de la légalité. Pour atteindre cet objectif, il nous a paru opportun d'approfondir le débat sur les Droits Humains (surtout en considération des violations continuelles constatées par le truchement des medias). Madame Lina Crobu, notre professeur d'Histoire et Littérature, connaissant l'engagement de Michel Rocher dans « Nouveaux Droits de l'Homme », nous a fait rencontrer ce dernier.

I.A.: Comment avez-vous trouvé ce débat ?

F.S. : Très intéressant. Le sujet a été traité sous plusieurs points de vue :

- la naissance et la croissance au fil des siècles des droits de l'Homme,
- la violation de ceux-ci,
- les associations qui les défendent.

Même si nous étudions le Droit dès la première année des Etudes Supérieures, nous n'avons pas pour autant connaissance des droits fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle. Par conséquent, la conférence de Michel Rocher a été pour nous tous une excellente occasion d'aborder ce sujet que nous approfondirons avec notre professeur de Droit. Durant le débat, Michel Rocher a mis en évidence, comme facteur positif, le fait qu'en Italie, dès la première année du cycle secondaire, les étudiants apprennent le Droit, ce qui n'est pas le cas en France ! Cela nous a fort surpris étant donné que la France est le berceau des Lumières et que la Révolution française représente pour le monde entier le symbole de la lutte pour l'affirmation des droits de l'Homme.

I.A.: Qu'avez-vous retenu de cette Conférence ?

F.S. : Michel Rocher nous a informés que Nouveaux Droits de l'Homme a dû livrer une bataille de 20 ans pour obtenir in fine de vos gouvernements successifs, l'obligation de l'affichage de la Déclaration dans toutes les écoles de France. Nous, étudiants de l'Institut d'Instruction Supérieure Falcone et Borsellino, nous nous faisons promoteurs afin que soit rendue aussi obligatoire ce projet en Italie. Et bien sûr, nous sommes fiers d'être les premiers à afficher la copie de la Déclaration originale que Nouveaux Droits de l'Homme de Paris ont eu la gentillesse de nous offrir, ainsi que la Déclaration Universelle en langue italienne, dans le grand hall d'entrée de notre établissement. Nous sommes en outre reconnaissants à Michel Rocher de son intervention et nous entendons entreprendre avec lui d'importantes batailles. Nous commencerons par donner notre soutien aux jeunes Tunisiens qui ont su, avec courage, se rebeller contre leur tyran. ■



Une vue de la conférence de Michel Rocher.

Y aura-t-il un « été indien » au printemps arabe ?

par Elie Abouaoun, fondateur de NDH-Liban



Il est à la fois prématuré et difficile de prétendre apporter des réponses à une question aussi com-

plexe que celle de prévoir l'avenir du printemps arabe, entamé en début d'année par la « révolution des jasmins » en Tunisie. Cet article suggère plutôt des pistes de réflexions à l'aube d'une ère nouvelle dans une région cruciale pour l'Europe et pour le Monde.

La région arabe (dont sa composante nord-africaine) vit au rythme d'une vague de « révolutions » depuis janvier 2011. Entre les années 50 et les années 70, cette même région a été tourmentée par plusieurs coups, révolutions, insurrections...etc. qui remplaçaient des régimes et monarchies soutenus par les forces « impériales » et « coloniales ». A l'exception de la révolution islamique en Iran (1979), les régimes instaurés à la fin des années 60 et début des années 70 (ainsi que les figures qui s'y sont associées) ont pu assurer un minimum de stabilité (relative quand même) aux dépens des droits de l'Homme, de l'alternance au pouvoir, du développement économique et social...etc. En bref, la région était gouvernée (à l'exception du Liban auquel s'applique un descriptif différent) par des dictateurs-cleptomanes. Plusieurs questions émergent dans le contexte actuel : quels sont les tenants et les aboutissants des récents soulèvements dans la région arabe ? Quel sera l'impact sur les sociétés des pays affectés ? Qui récoltera les dividendes de ces mouvements et quels en seront les conséquences au niveau régional ?

Attentes et perceptions

Les mouvements populaires sont générés par des contextes spécifiques à chacun des pays. Il n'y a pas d'indicateurs (jusqu'à présent) que ces mouvements sont le fruit d'un complot fomenté par une seule par-

tie. En Tunisie et en Egypte, où le tissu social est plus ou moins homogène, le déclencheur semble être les conditions économiques et sociales difficiles dans un contexte répressif. Le but était de faire chuter les familles régnantes. Dans d'autres pays où les divisions sont plutôt verticales (Bahreïn, Yémen, Jordanie, Syrie), la dynamique est toute autre puisqu'elle revêt plutôt une forme de lutte pour le pouvoir entre des groupes tribaux/politiques/religieux. La Lybie est probablement un cas hybride où les deux éléments coexistent.

La question qui se pose est de savoir si ces révolutions réussiront à remplacer les régimes actuels par des régimes élus et stables. Dans des processus similaires, la première étape est la réaction contre le régime, la seconde est d'organiser des élections et enfin de voir si le gouvernement élu représente vraiment les aspirations du peuple. Plusieurs exemples de par le monde (le nazisme en Allemagne, le Hamas en Palestine...) imposent une prudence quant à la nature d'un gouvernement élu dans une démocratie mal conçue. Et c'est là qu'apparaissent les défis « d'attentes divergentes post-révolution » aussi bien entre les parties internes elles-mêmes qu'entre les parties internes et l'Occident. L'Occident a soutenu la plupart des dictateurs de la région, à cause de leur attitude « amicale » (envers l'Occident évidemment) et à cause notamment de leur emprise de fer sur les mouvements islamistes. Une théorie politique, appelée « soutien aux régimes dictatoriaux laïcs », fut développée en premier lieu contre l'expansion communiste et ensuite contre les dangers de l'Islam radical. Cette politique a malheureusement contribué à la survie de régimes arabes humiliés, sclérotiques, médiocres, corrompus et sans pitié. Au niveau de la rhétorique politique, l'Occident soutient constamment la « démocratie » et les « élections libres et intègres ». Dans la pratique, ce même Occident n'a jamais (ou rarement) pu accepter les résultats d'un processus démocratique qui ne sont pas conformes à ses propres intérêts. Dans les années 90, l'Occident poussait l'Algérie

vers la démocratisation jusqu'au point où il a réalisé que les Islamistes allaient remporter le deuxième tour. Il a alors soutenu les militaires qui venaient de suspendre les élections et de réprimer les Islamistes, ce qui a valu au pays une guerre civile fauchant plus de 150.000 vies. Quand la majorité des palestiniens ont voté pour le Hamas, l'Occident n'a pas reconnu les résultats des élections. En même temps, il demande aux peuples arabes de se taire face aux abus et violations israéliennes à l'encontre des palestiniens. La même approche sera-t-elle adoptée avec les nouveaux gouvernements en Tunisie, en Egypte, et ultérieurement dans d'autres pays arabes comme la Lybie et le Yémen ?

En 2010, le Général Raymond Odierno (ancien commandant des forces américaines en Irak) a déclaré que « *les américains se sont avérés être naïfs vis-à-vis des problèmes en Irak. Je ne pense pas que nous avons compris ce que j'appelle la dévastation de la société qui a eu lieu. Après avoir renversé Saddam Hussein, la coalition internationale menée par les Etats-Unis a construit un système politique indifférent aux classes et autres dynamiques nationales pour ne se baser que sur un simple calcul de sunnites, chiïtes, et kurdes* » a-t-il déclaré. Le résultat de huit ans d'intervention américaine en Irak est un gouvernement proche de l'Iran, corrompu, incompétent et quasi-autoritaire, qui ne génère que des frustrations et des regrets au sein de la population.

Pour les besoins de cet article, deux exemples seront cités afin de montrer les effets dévastateurs d'une mauvaise compréhension de ce qui s'est passé (Iran 2009) ou de ce qui se passe (Egypte 2011). Les deux pays jouent un rôle politique prépondérant dans la région ce qui fait que tout changement majeur dans leurs orientations stratégiques affectera le futur de toute la région à plus d'un niveau.

L'Iran

En 2009, l'attention de la plupart des médias fut attirée par les manifestants initiaux

qui étaient opposés au Président Ahmadi-nejad sans réaliser que la vague de protestation ne s'étendait pas aux autres régions et autres classes. Quant l'Ayatollah Khamenei a appelé les gardes de la révolution, les médias et les observateurs n'ont pas compris que ces troupes ne jurent que par le régime pour des raisons religieuses et idéologiques. L'incapacité de comprendre la diversité de la société en Iran a mené à des hypothèses incorrectes, comme celle par exemple que les étudiants de l'Université de Téhéran reflètent le point de vue de la majorité du peuple Iranien. Le fait que la révolution n'a pas réussi ne veut pas dire qu'il n'y a pas de divisions au sein de la classe politique en Iran, ou qu'il n'y a pas de clivage entre le régime et le peuple. Il ne faut pas sous-estimer non-plus les divisions au sein du clergé lui-même, et entre une partie du clergé et Ahmadinejad lui-même qui est perçu comme une menace à leurs intérêts financiers ainsi qu'un « aventuriste » au niveau international. La popularité d'Ahmadinejad résulte d'une approche populiste dont l'un des éléments est la dissémination d'une culture anticléricale axée sur la corruption de quelques figures religieuses et de leurs familles ainsi que de sa rhétorique nationaliste et antioccidentale. Les pôles religieux sont eux-mêmes divisés. Certains souhaitaient son échec afin de protéger leurs propres intérêts. Khamenei avait un choix douloureux à faire en 2009 puisqu'il lui était demandé (par le puissant Rafsandjani et ses alliés) d'invalidiser les élections, faute de quoi les manifestations (pro-Moussavi) continueraient. En tant que protecteur du régime, il ne pouvait pas l'exposer à un plus grand danger incarné par les démonstrations monstres que la base populaire (et militaire) d'Ahmadinejad pouvait entamer au cas où les résultats sont invalidés.

L'Occident a mal interprété les circonstances de la décision de Khamenei ainsi que les rapports de force au sein de l'establishment Iranien tout en adoptant la thèse des « élections falsifiées par le régime », revenant donc au conflit idéologique des années 50 et 60, entre le courant libéral

démocrate (incarné à leurs yeux par Mous-sawi) et le courant autoritaire (incarné par Ahmadinejad).

Donc en pratique, ce qui s'est passé à Téhéran en 2009 est une lutte entre deux factions rivales qui soutenaient avec la même ferveur le régime islamique : les pôles religieux qui dominent depuis 1979 et qui ont réussi à se tailler une place dans la vie politique et économique, contre Ahmadinejad qui estime que la révolution est souillée par le comportement corrompu de certaines figures religieuses et politiques. Mais le conflit n'a jamais porté sur la nature du régime politique en Iran, ni sur l'attitude vis-à-vis de l'Occident; à part pour une minorité d'étudiants et d'intellectuels qui eux manifestaient dans l'espoir d'un changement réel.

L'Egypte

En Egypte, ce sont toujours les militaires qui tiennent le pouvoir, comme ils l'ont fait depuis 1956. La révolution n'a pas (jusqu' à nouvel ordre) amené un pouvoir civil consolidé et participatif. Dans les « vraies » révolutions, les forces de l'ordre ne peuvent pas contenir la foule. En Egypte, les militaires ont décidé de ne pas affronter la foule, non pas parce qu'ils étaient divisés, mais plutôt parce qu'ils étaient d'accord avec la revendication principale des manifestants : se débarrasser de Moubarak. Tout autre choix des forces de l'ordre aurait différé la chute de Moubarak et engendré un scénario à la libyenne. Les militaires étaient indisposés par la décision de Moubarak d'imposer son fils Gamal à la magistrature suprême. Cette décision était perçue comme un défi à l'encontre des militaires qui ont toujours constitué l'épine dorsale du régime. Depuis plus d'un demi-siècle, les trois présidents égyptiens sont issus des rangs des militaires, contrairement à Gamal Moubarak qui n'a aucun lien avec l'institution militaire. Le processus de démocratisation de l'Egypte va au-delà du défi d'organiser ou pas des élections avant la fin de l'année. Tout d'abord, il faut vivre avec les conséquences

de la répression des régimes successifs, notamment celle pratiquée par Moubarak à l'encontre de la société civile et des partis politiques. L'émergence d'un nouveau leadership politique prendra un certain temps et il est tout aussi incertain que les militaires accepteraient, après 55 ans de règne absolu, de se soumettre à une autorité civile, de ne pas s'immiscer dans la vie politique ou de ne pas avoir leur mot dans la décision politique.

Durant les célébrations après le 11 février, la plupart des chants et des slogans étaient à propos de la démocratie et de la Palestine. Bien que le Conseil Militaire ait affirmé le respect du traité de paix avec Israël, la foule était sur une toute autre planète. La seule conclusion réaliste à ce stade est qu'on ne sait pas clairement qui représente le mieux la majorité des 80 millions d'Egyptiens.

Donc actuellement, le régime en Egypte n'a pas « vraiment » changé. Le pays était gouverné par un seul officier en tenue civile alors que maintenant il est gouverné par un groupe d'officiers, en tenue militaire cette fois. Ce n'est pas pour dire que rien ne s'est passé en Egypte. C'est simplement pour montrer que ce qui s'est passé réellement n'est pas véhiculé par les médias d'une façon précise et objective. Les bouleversements en Egypte sont sans précédent, tant dans leurs résultats que le processus utilisé. Cependant, les questions sur l'avenir restent entières : qu'est qui a été réalisé et quels seront les conséquences sur les politiques intérieure et étrangère de l'Egypte ?

Avant 1978, la mode dans le monde arabe était plutôt à la « laïcité » et au « socialisme ». Aujourd'hui, elle devient de plus en plus Islamiste. L'Egypte ne sera pas étrangère à ce fléau. En fin de compte, les militaires pourraient bien trouver un compromis avec les islamistes pour un « joli » partage de gâteau où les deux parties trouveront leurs intérêts. Les manifestants en Egypte ne venaient pas d'un seul bord et la grande majorité ne soutient pas nécessairement un régime libéral et démocratique. Il ne

(suite page 45)

Comment naît une section de N.D.H. ?

Un entretien avec Bertin Amegah-Atsyon

Notre ambition première c'est de nous impliquer davantage pour faire connaître aux Togolais les nouveaux droits de l'homme.

Arc en Ciel : Il y a deux ans que vous avez lancé votre organisation Nouveaux Droits de l'Homme. Etes-vous satisfait du bilan ?

Bertin K. Amegah-Atsyon : Bilan satisfaisant ? Je parlerai plutôt de bilan acceptable puisque le bébé de deux ans ne marche plus à quatre pattes mais court dans tous les sens et commence à cohabiter avec ses aînés voire ses grands parents.

AEC : Que signifie cette métaphore ?

B. A. A. : Nous n'aimons pas le sensationnel, le populisme. Nous laissons le soin à chacun de nous juger. L'essentiel ce n'est pas de faire de tapage médiatique pour s'exposer en s'imposant. Notre ambition et vision fondamentale est de nous impliquer pour un Togo libre et démocratique, où tous ses enfants du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, indépendamment de leurs origines ethniques et culturelles travaillent ensemble, la main dans la main pour construire une nation dans la dignité. Pour atteindre ce noble idéal il faut faire triompher les droits de l'Homme par leur promotion, leur protection, leur défense et leur extension. Telle est la raison de notre existence. Ceci étant je peux vous préciser que pendant vingt-quatre mois d'existence, nous avons animé trois conférences sur des thèmes relatifs aux droits de l'Homme. D'éminentes personnalités ont pris part à ces conférences (notamment le Ministre de la coopération Gilbert Bawara, l'ex ministre de transition et ancien secrétaire général adjoint de la FIDH Maître Jean Yaovi Degli...).

Nous avons également, sur le plan humanitaire, aidé les populations victimes d'inondations à évacuer l'eau de leur domicile. Je ne citerai pas nos publications dans les journaux ni nos prises de position sur les radios. Nous avons aussi participé au contrôle de l'élection présidentielle du 4 mars 2010 et, pour finir, NDH-Togo a fait partie de la commission ayant procédé à la nouvelle rédaction de la loi portant organisation des manifestations publiques votée ensuite par l'Assemblée nationale

AEC : L'actualité récente a été, au Togo, le Front Sage de Maître Degli. Pourquoi NDH a adhéré à un tel Front qui selon des indiscretions n'est que la partie immergée de l'iceberg ?

B. A. A. : D'abord je ne sais pas pourquoi le regroupement de plusieurs associations en FRONT intéresse tant les journalistes et les politiques au point de parler du Front Sage de Maître Degli.

Parfois l'ignorance constitue une infirmité. Le Front se veut une véritable organisation de la société civile, un moyen de pression sur nos gouvernants, un véhicule pour porter les revendications légitimes du peuple. Quoi de plus noble et de plus fondamental. Surtout que nous ne concourons pas à la conquête du pouvoir. Malheureusement ceux là même à qui le Front Sage doit profiter ont été les tous premiers à le diaboliser et à vouer aux gémonies ses responsables. Dommage que notre Togo, cette terre de nos aïeux, qui était pilote, soit l'otage d'une minorité de pseudo politiciens qui pensent et croient qu'ils ont le monopole de la vie politique de notre pays. Le comble c'est qu'ils confondent adversaire politique et ennemi à abattre.

AEC : D'aucuns vous traitent de béquille du pouvoir, de gens en mission commandée, surtout que votre coordonnateur a été associé à la révision de la loi Bodjona...

B. A. A. : Etrange paysage que celui du Togo où l'on voit des leaders politiques s'exprimer dans leur langage à eux, sur des thèmes à eux. Ils n'écoulent plus les populations laborieuses qui ne demandent qu'à manger à leur faim, à se faire soigner, à vivre sous un toit. Le mal au Togo c'est que les leaders politiques font une confusion grave entre société civile et parti politique. Pour ces pseudos opposants tant que les associations ne soutiennent pas les partis d'opposition, ils sont achetés par le pouvoir. Or la société civile doit être neutre, objective, impartiale et chercher partout et toujours à être porteuse des revendications légitimes du peuples. Chez nous une partie de la



Bertin Amegah-Atsyon
Fondateur de NDH-Togo

classe politique croit avoir la science infuse. Elle pense avoir le monopole de la vie politique. Ceux qui se disent donneurs de leçon ont été ceux là même qui ont consolidé le pouvoir RPT qui régent le pays depuis quarante ans.

AEC : Vous n'êtes pas un parti politique, peut être, mais vous vous appuyez, semble-t-il, sur le CAR, l'OBUT et autres partis sans envergure réelle. Est-ce pour défier le Front Républicain pour l'Alternance (FRAC) l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ?

B. A. A. : Heureusement, cette fois-ci, la majorité des spectateurs désertent et deviennent les acteurs d'une pièce autrement plus intéressante. La preuve : le nombre très élevé d'indécis ou d'abstentionnistes lors de la présidentielle de mars 2010. Le Front Sage, dans son combat, a approché tous les partis pour pouvoir affronter le régime RPT pour une alternance paisible et pacifique, car il ne sert à rien d'aller à une alternance en voulant maintenir le système en place, juste changer les hommes qui incarnent ce système. C'est une fausse équation une illusion fatale. Aucune force, aucun parti politique à lui seul ne peut vaincre le RPT.

AEC : Pour conclure ?

B. A. A. : On ne peut qu'inviter les acteurs politiques à soulager de ce peuple qui a faim et soif de liberté, de démocratie et d'alternance. Pour cela, je souhaite vivement un sursaut des partis politiques et de la société civile afin de mener de façon responsable le combat historique, dans le respect de soi et des autres en méditant cette citation de Hegel : « Il y a hypocrisie lorsque des hommes se conduisent avec méchanceté tout en donnant aux yeux d'autrui, l'apparence d'avoir une bonne intention de vouloir accomplir une bonne action ». ■



ENVIRONNEMENT

6 parcs naturels régionaux, 101 lycées éco responsables, 680 espèces protégées, 1ère région dans le domaine des énergies renouvelables... avec ma Région, préserver l'environnement c'est une priorité. Réduire la pollution, préserver les espaces naturels, développer les nouvelles sources d'énergies...

Chaque jour ma Région agit pour rester en tête.

RhôneAlpes Région

De la nécessité d'élections libres

NDH-Cameroun et la société civile pour la transparence électorale au Cameroun

La pertinence de l'alternative du projet CECI

Que dire de l'Afrique postcoloniale qui cinquante ans après les indépendances hésite encore à s'approprier de manière franche et décisive les principes aujourd'hui universellement connus de la démocratie ? Depuis l'avènement du vent démocratique qui a soufflé sur les Etats africains en construction dans les années 1990, comment interpréter la recrudescence des crises post électorales qui entretiennent l'instabilité et sacrifient des vies innocentes à l'autel de l'insouciance, de l'égoïsme et de l'avarice de certains hommes politiques africains ? Que dire des régimes politiques dits « démocratiques » qui, de manière sournoise aménagent les conditions de leur maintien au pouvoir au détriment de la liberté, de la justice et de la dignité humaine tout simplement ? Ce questionnement traduit manifestement l'existence d'un contexte de crise qui domine actuellement la sphère géographique de l'espace continental africain. En effet, alors qu'on n'avait pas encore clos les épisodes malheureux des crises politiques au Kenya, au Zimbabwe ou encore au Niger, la Côte d'Ivoire, déchirée par une longue crise politique, remettait la question de la légitimité et de la transparence du processus électoral sur la table. Plus que jamais, il s'agit d'une question qui interpelle non seulement les citoyens, les autres Etats africains, mais aussi et surtout la communauté internationale dans son ensemble ; car il n'est plus uniquement question de légitimité démocratique, mais, il est aussi question de préserver la paix et de sécurité internationales. Ainsi, à l'heure où la nation camerounaise se prépare à aller à l'élection présidentielle de 2011, dans un contexte politique essentiellement dominé par un système électoral dont la crédibilité est fortement problématique, l'on est en droit de s'interroger sur les garanties de la transparence du processus électoral camerounais et du maintien de la paix postélectorale. C'est dans cette perspective qu'à l'initiative de NDH-Cameroun, la société civile camerounaise propose une alternative viable à même d'offrir au peuple camerounais les garanties d'une consultation électorale paisible, à travers le projet CECI (Commission Electorale Citoyenne In-

dépendante). Mais avant, il importe de revenir sur l'intérêt de l'exigence de la transparence du processus électoral camerounais à ce moment précis de son histoire politique.

Transparence du processus électoral camerounais

De la nécessité à l'impératif, il n'y a effectivement qu'un pas à faire, tant il est vrai que la synonymie qui lie ces deux concepts traduit simplement le degré de l'urgence de l'action en faveur d'une cause : celle des élections libres et transparentes au Cameroun en 2011, à l'occasion de la présidentielle, élection majeure et déterminante pour l'avenir de toute nation, de tout Etat, de tout peuple. Tout en évitant de verser dans des conjectures, il convient de préciser que le contexte politique camerounais actuel en matière électorale, est suffisamment empreint de suspicion et de méfiance au regard des défaillances, des contradictions et des objections multiples qui entachent la crédibilité du système électoral camerounais. C'est en effet l'écho retentissant du désir légitime de justice, de liberté et de démocratie de tout un peuple qui après avoir longtemps navigué en eaux troubles, est à la recherche urgente et indispensable d'un souffle nouveau. En effet, les insuffisances de l'ancien organe de contrôle des élections au Cameroun (Observatoire National des Elections ONEL) ont justifié la nécessité d'une réforme qui a vu le jour sous la forme d'Elections Cameroun (ELECAM) créée en 2006, en tant que nouvel organe de gestion des élections au Cameroun. Seulement, la composition de ce nouvel organe et les modifications légales subséquentes des pouvoirs de ce dernier, ont soulevés de vives contestations de la part de la société civile et des partis politiques de l'opposition, de nature à mettre à nu les travers du dispositif électoral camerounais. Ce qui a eu pour effet de raviver un sentiment de suspicion et de méfiance de nature à remettre totalement en cause la crédibilité de l'ensemble du système électoral. Face à cette situation caractérisée par la présence au cœur de l'organisation des élections d'un ELECAM contesté, l'urgence de l'action qui ne s'accommode nullement de

l'indifférence coupable a poussé la société civile à rechercher une voie alternative afin de reconstruire de manière pertinente et efficace la confiance du peuple camerounais en une élection libre et transparente. Cette voie alternative trouve son expression la plus concrète aujourd'hui à travers le projet CECI en tant que mécanisme indépendant, animé par le peuple lui-même, dans le but de contrôler le processus électoral et d'œuvrer à la préservation de la paix et de la stabilité postélectorale.

Originalité du projet CECI

Le projet CECI se présente en effet comme une alternative institutionnelle originale proposée par la société civile au peuple camerounais, dans le but principal de garantir la transparence du processus électoral à la veille de l'élection présidentielle de 2011. Un projet qui s'inscrit dans une vision démocratique profonde, basée sur le respect des droits civils et politiques de la personne humaine, notamment, le droit de vote et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques. En effet, face aux multiples défis qui se posent aujourd'hui au Cameroun en matière électorale, la CECI est la marque manifeste de l'implication sérieuse et efficace de la société civile dans la lutte contre la fraude électorale. Car il s'agit surtout de créer les conditions permettant de rassurer les citoyens d'une part, sur le fait que leurs voix exprimées dans l'urne seront effectivement prises en compte et d'autre part, sur le fait que malgré les suspicions et les contradictions diverses qui discréditent le système électoral actuel, ces citoyens peuvent veiller par eux-mêmes à la réduction de la fraude électorale en surveillant et en défendant valablement leur vote. Ainsi, la CECI se présente comme un moyen concret et efficace devant permettre aux citoyens camerounais d'exprimer souverainement leur choix politique en 2011.

Par ailleurs, la pertinence de la CECI se traduit par l'impact de son action en faveur de la réduction de la fraude électorale. Car s'il est vrai que la première arme contre la fraude électorale est la participation massive des citoyens aux élections, il faut aussi reconnaître qu'un

système électoral peu crédible ou partial est de nature à compromettre dangereusement l'expression libre et démocratique du choix politique d'un peuple. Dès lors, il est question de renforcer le dispositif de surveillance électorale à travers une voie alternative entièrement portée par la société civile et assumée par le peuple souverain. Il ne faut pas omettre de souligner que la densité de la fraude électorale évolue proportionnellement à la faiblesse de la surveillance électorale. Moins les citoyens participent aux élections, moins la vigilance est organisée sur le processus électoral et plus la fraude prospère. De même, la densification de la fraude électorale a pour effet pervers d'annihiler considérablement la participation citoyenne aux élections à travers l'arme du découragement civique et de l'abstention. En conséquence, la CECI vise à relever un double défi : celui de favoriser une participation massive aux élections et celui d'assurer le suivi par le citoyen de tout le processus électoral. Bien plus, il convient de noter que la CECI est une dynamique ouverte à l'ensemble des forces vives de la société civile. Elle intègre toutes les organisations de la société civile camerounaise et compte essentiellement sur l'esprit collectif, le réseautage, l'engagement citoyen et le volontariat pour atteindre ses objectifs.

Une crédibilité avérée sur le terrain

Loin d'être une vision idéaliste, la CECI est un projet réaliste qui a reçu la caution populaire et qui est en train d'asseoir progressivement sa légitimité et sa crédibilité sur le terrain. C'est ce qui lui vaut la seconde dénomination d'« ELE-CAM du peuple ». Pour s'en convaincre, il convient simplement d'évaluer le degré de réceptivité du projet par le peuple camerounais à travers des indicateurs concrets qui ressortent du bilan à mi-parcours de la CECI. D'abord, à l'issue des sessions de formations organisées dans les cinq régions cibles du pays, on dénombre près de 314 cadres CECI (Observateurs Indépendants des élections) qui ont été formés aux questions électorales et qui sont prêts à travailler dans ce projet. C'est aussi plusieurs milliers de volontaires CECI sensibilisés et le lancement officiel des activités des agents CECI. Ensuite, c'est d'une part, la marque d'une présence effective sur le terrain avec l'installation des bureaux régionaux CECI dans les régions cibles du projet, composés de douze membres élus à l'issue d'élections libres, et âprement disputées. D'autre part, c'est une

activité réelle dans le champ électoral à travers une première activité d'observation de la phase pré-électorale effectuée du 1er septembre au 8 octobre 2010, dans les régions couvertes par le projet. Enfin, c'est la preuve d'une large adhésion des forces vives de la communauté structurée de la société civile camerounaise à travers l'adhésion des structures telles que la Plateforme de la société civile pour la démocratie, le Réseau des Organisations d'Appui à la Démocratie (ROAD) et l'implication effective de près de 93 associations de la société civile, tout secteur confondu. A ces trois indicateurs majeurs, l'on ne saurait omettre de mentionner l'adhésion à la dynamique CECI de quelques fortes personnalités de la société civile camerounaise notamment, le professeur Pierre Titi Nwel (Coordonnateur national de la CECI) et Maître Alice Kom (Vice coordonnatrice nationale de la CECI). L'on ne saurait conclure sans présenter le rapport qui lie la CECI à la question des droits civils et politiques. Comme précédemment relevé, le projet CECI est porteur d'une ambition démocratique qui se justifie par le souci de contribuer à garantir la jouissance et l'exercice au peuple camerounais, de ses droits civils et politiques les plus fondamentaux. Notamment le droit de vote et le droit de participer à la direction des affaires publiques qui sont des prérogatives dont la valeur juridique n'est plus à démontrer. Plus simplement, il est question de permettre au peuple d'exprimer librement et souverainement, ses droits civils et politiques dans un contexte politique marqué du sceau de la confiance et de la transparence électorale. La consolidation de la démocratie camerounaise passe aussi par là. Partant, eu égard à l'intérêt que la CECI présente à travers la garantie de la transparence du processus électoral et de la préservation de la paix postélectorale, afin de permettre aux citoyens d'exercer librement leurs droits civils et politiques et de contribuer à éviter à l'Etat une crise politique inutile, la Communauté internationale devrait accorder un intérêt particulier à cette dynamique de la société civile afin de lui donner la caution morale, la légitimité internationale et tous les moyens dont-elle a besoin pour atteindre efficacement ses objectifs. Le maintien de la paix et de la sécurité au Cameroun et dans la sous-Région de l'Afrique centrale requiert une implication de tous et de chacun.

*Cyrille Rolande Bechon,
Directrice Exécutive NDH-Cameroun
Rostand Banzeu,
Volontaire de NDH-Cameroun*

Le Cameroun, un pays sur la sellette

NDH-Cameroun se bat pour des élections libres et contrôlées dans son pays par tous les moyens civiques à sa disposition comme le veut son fondateur Hilaire Kamga (cf. article). Mais ce n'est pas tout.

Ceci est la partie émergée de l'iceberg. Derrière tout cela, dans l'indifférence générale, crimes et exactions en tout genre « prospèrent ».

Nous ne pouvons tout publier. Faisons une synthèse rapide en rappelant qu'Hilaire Kamga lui-même a, à plusieurs reprises été menacé, agressé physiquement, son véhicule détruit, les locaux de NDH dévastés... Récemment encore Hilaire a fait l'objet d'une tentative d'enlèvement.

Quelques exemples

Maurice Tapi Ngongue, du Mandela Center, créé avec l'appui de NDH est dans la ligne de mire des tueurs pour avoir dénoncé le crime commis sur un homme brûlé vif à Batoufam avec la complicité de la force publique.

C'est le cas aussi de Roger Nanfang Nganso depuis février 2010. Victime innocente d'accusations grotesques, le commandant de la brigade de Bayangam l'incarcère. La Justice ? Elle est totalement complice. S'étant libéré par ses propres moyens, il sera alors torturé et brûlé vif avec des pneus. Les autorités n'ont pas réagi...

Autres cas ? La jeune Albertine Laure Kamdam, 18 ans, élève de première au lycée de Bandjoun a été sauvagement abattue, le 12 février 2010, à Bandjoun par la soldatesque. Idem pour un mortard, tué à Mbouda pour avoir refusé de donner 100 francs CFA à un gendarme qui voulait lui extorquer cette somme.

Charmant Cameroun... Quand les médias du monde entier vont-ils enfin s'intéresser à ce pays et à son régime corrompu ? ■

Les Dogons

Une exposition unique au Musée du Quai Branly

L'art africain sera bientôt la chose du monde la mieux partagée. Certes, il n'est pas encore entré dans chaque foyer français mais cela ne saurait tarder. Il n'est que de voir l'affluence au Musée du Quai Branly, sorti de terre par la volonté de Jacques Chirac.

Actuellement, c'est la civilisation des Dogons, peuple établi principalement sur le territoire du Mali contemporain qui tient la vedette.

330 pièces exceptionnelles sont exposées : statues, masques, tissus, coupes etc. pour le ravissement des yeux.

Qui a dit que les peuples africains n'étaient pas entrés dans l'Histoire ? Voilà un cinglant démenti. Nul ne peut s'y tromper d'ailleurs car ces preuves, ces chefs d'œuvres proviennent surtout des musées américains et français.

Mais c'est peut être là que la bât blesse. «Africains, qu'avez-vous fait de votre culture ? ».

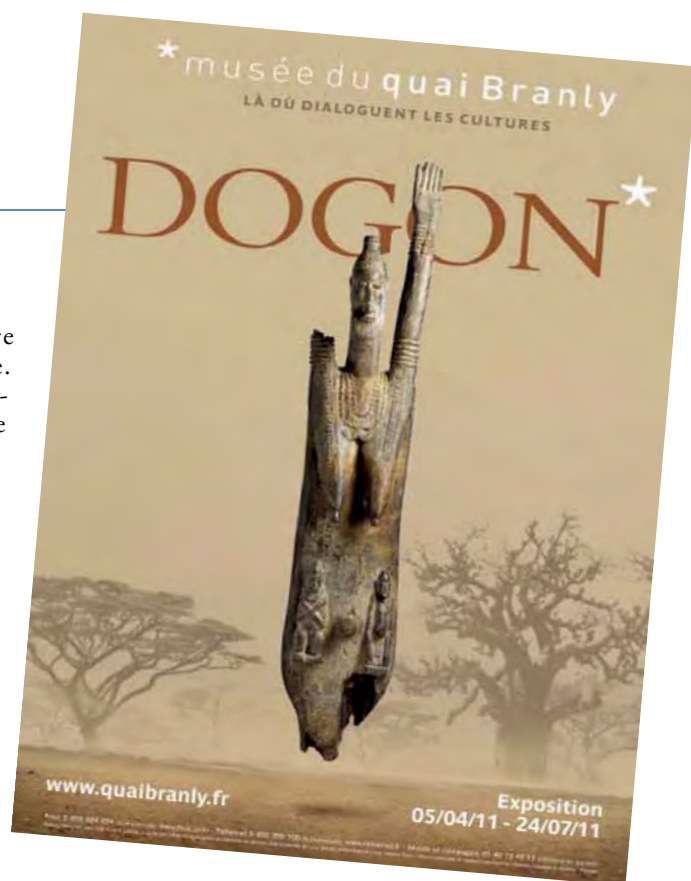
Quand allez-vous ouvrir sur vos terres le grand musée qu'impose tant de talents qui remontent à plusieurs millénaires ? Il y a longtemps – mais notre ami le Président Senghor était déjà âgé – NDH l'avait réclamé. Nous avions même sollicité tous les chefs d'Etat africains pour cela.

Pas un seul n'a cru bon de répondre et beaucoup ont préféré s'acheter des hôtels particuliers à Paris, à Londres ou New York

que de valoriser ces trésors populaires. Notre projet muséographique comportait même un volet marchand car bien

des gens hors d'Afrique veulent désormais acheter qu'un masque, qu'une statuette, qu'un collier... Or, au lieu d'écumer le patrimoine ancien, c'eût été l'occasion pour des milliers d'artisans de produire et de vendre ce qu'ils savent toujours faire de génération en génération. Non seulement, ils n'auraient pas eu à s'expatrier vers des pays ingrats et méprisants où ils n'ont à choisir qu'entre le ramassage des poubelles et le marteau piqueur, mais leur fierté, revigorée, eut alors rétabli leur dignité mise à mal. ■

*Musée du Quai Branly
Paris 7e
Entrée 7 euros.*



Van Dongen (1877-1968) un Fauve, anarchiste et mondain

Une rétrospective au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

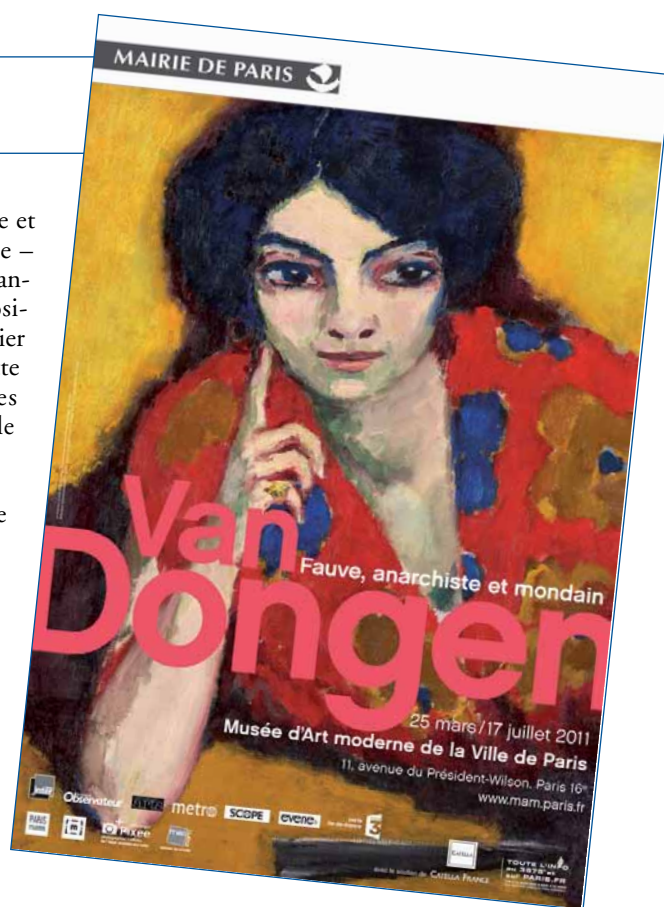
Van Dongen laisse des sentiments mélangés pour son art consommé, parce qu'il fut d'abord un excellent dessinateur hollandais, mais parce que sa peinture n'a pas toujours été de même niveau au cours de sa longue carrière, presque centenaire.

Montmartrois d'adoption, proche du célèbre Bateau-Lavoir, il émigra ensuite à Montparnasse après la première guerre mondiale, puis se rendit à Berlin en 1941, comme nombre d'intellectuels tentés de se rallier à l'occupant nazi.

Cela n'enlève rien à son œuvre. Pas plus que celle de Céline ne doit être lui valoir l'enfer littéraire, comme le voudraient des détenteurs de toutes les vertus. Mais il n'atteint pas la hauteur de ses contemporains comme son compatriote Van Gogh, Picasso, Matisse... Jamais il ne se détache par son originalité malgré quelques tableaux que l'on n'oubliera

pas dans l'histoire de la peinture et qui sont le reflet de son époque – surtout l'entre-deux-guerres. Néanmoins, il fallait faire cette exposition. Il faut la voir pour l'apprécier et resituer Van Dongen dans cette époque foisonnante de génies de la peinture qui n'est plus – le temps passe – « contemporaine ».

Anarchiste à ses débuts, le peintre devint vite mondain, fêtard. Sa peinture est une chronique de l'époque, avec le risque (limité) de devenir anachronique. On ne l'oubliera donc pas, certes, mais il serait étonnant qu'il reste ou revienne au premier plan. De sa première peinture, en 1898, à ses dernières (il a peint Brigitte Bardot au début des années 60) il vaut d'abord comme témoin de son temps. ■



Caillebotte frères

Une entreprise familiale artistique de son temps



Bien que moins connus que les « grands » Renoir, Monet, Van Gogh... les frères Caillebotte ont aussi marqué leur époque dont ils sont les meilleurs témoins.

Gustave, l'aîné, né en 1848 s'est illustré dans la peinture parmi les impressionnistes dont il était l'ami et le mécène. Martial, son cadet de cinq ans lui, en parallèle, photographiait à peu près les mêmes mieux, les mêmes scènes de la vie.

Grands bourgeois, ils nous font revivre cette époque de transition qu'ont vécue nos grands parents avec l'invention de l'automobile, le développement du chemin de fer... quand les frères Lumière présentaient le premier film. Parisiens jusqu'au bout des ongles, habitants des quartiers haussmanniens, jamais ils ne transportèrent leur outil de travail en Provence, en Bretagne comme Cézanne, Matisse, Gauguin...

Le plus loin, pour eux, était Yerres, dans l'Essonne où ils possédaient une maison de campagne et Gennevilliers où ils régataient et canotaient l'été.

Une belle vie, à la Maupassant, loin du monde de Zola, quelques années après l'écrasement de la Commune de Paris par Thiers et ses Versaillais. On a appelé ce temps « La belle époque ». Hélas, pas pour tout le monde car l'accouchement du monde moderne s'est fait dans la douleur dont le sommet devait être atteint, peu après, avec la boucherie de 14-18.

En tous cas une exposition qui est un « lieu de mémoire » comme dirait Pierre Nora. Avoir sans faute au Musée Jacquemart-André. ■

*Musée Jacquemart-André.
Paris VIII*

Trois naissances de musée à la Pinacothèque de Paris



Raffaello Santi, dit Raphaël - La Vierge et l'Enfant avec le petit Saint Jean « La Madone Esterházy » - c.1508 Tempera en huile sur panne au de bois H : 28,5 L: 21,5 cm - Inv.71 - © Szépművészeti Múzeum, Budapest Exposition en association avec le musée des Beaux-Arts de Budapest-Hongrie - Le prince Austro-hongrois Nicolas II Esterházy avait une prédilection pour l'art italien



Jean-Baptiste Greuze - Portrait de jeune homme au chapeau - c. 1750 Huile sur toile - 61 x 50 cm - Inv. no. GE-1256 Provenance : 1772, collection Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers (Paris). Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg - Photographe © Musée de l'Ermitage. Photo de Pavel Demidov - Exposition en association avec le musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg

Un musée vivant naît à Paris. La Pinacothèque présente une collection nouvelle, permanente, jamais vue, constituée de chefs-d'œuvre prêtés par de grands collectionneurs privés. Ces tableaux signés de noms prestigieux allant de Véronèse, Corot, Rembrandt côtoyant totem et masque du Mali à Kandinsky, Picasso, Duchamp, Van Gogh, jusqu'à Pollock etc....dépassent toutes les frontières du temps et de l'espace. Depuis des temps immémoriaux, une telle initiative n'avait pas été prise. De plus, comme cet amateur d'art éclairé, André Malraux, son directeur Marc Restellini pense que : «Le Musée ne doit pas devenir un cimetière». «C'est sur le collectionneur que se fonde aujourd'hui la collection de la Pinacothèque de Paris comme pour la plupart des musées, lors de leur naissance.

On me demande souvent : Que signifie «Pinacothèque»? Etymologiquement, cela vient du grec ancien : de «pinacos» qui

veut dire image, tableau, œuvre d'art, et «thèque» la boîte. Autrement dit, la boîte à image. Vitruve (l'architecte romain) en donne une explication plus poussée : il présente la Pinacothèque comme le lieu où l'amateur privé présente ses œuvres au public. C'est ce qu'on a appelé plus tard le cabinet d'amateur, ou encore le cabinet de curiosité. Cet endroit personnel et secret où le collectionneur arrange à son goût ses œuvres, selon ses propres critères esthétiques, un lieu confidentiel qu'il ouvre au public pour que ce dernier puisse apprendre et découvrir. Tel est le sens de la Pinacothèque de Paris. Le collectionneur, personnage hors du commun, est celui qui, à côté de son rôle dans la vie, change d'habit pour devenir un amateur d'art éclairé, un passionné, un fou qui ne vit plus que pour sa passion au point d'en oublier tout le reste. Quel musée existerait sans le collectionneur? Que serait le Louvre sans les Rothschild, les Camondo, ou les Mo-

reau Nélaton ? Que serait la National Gallery sans Mellon ou Chester Dale ? Que serait le MoMa sans Rockefeller ?»

A l'occasion de la naissance du musée de la Pinacothèque de Paris, son directeur a choisi de présenter, parallèlement, deux exemples européens parmi les plus anciens et remarquables: les Romanov et les Esterházy, gens de pouvoir, dirigeants, hauts dignitaires qui vont pendant plusieurs siècles constituer une collection à l'origine d'un musée.

Que serait la Pinacothèque de Paris, «cette Chambre des Merveilles», sans Marc Restellini qui privilégie l'esthétique, l'émotion et le beau aux règles scolastiques des classifications traditionnelles, pour rendre accessible la culture à tous, en essayant la fiole du parfum de l'air du temps ?

**Michèle Colomes
Véronique Bévin**

Henri Dutilleux

Le maître modeste

Henri Dutilleux est un maître vénéré par tout ce que le monde compte dans la musique contemporaine. Du Japon à l'Amérique du Nord, sa dernière œuvre est toujours attendue avec intérêt.

Aujourd'hui, rétrospectivement, sort « Eloignez-vous » sur un poème de Jean Cassou. Trois minutes de bonheur. Exemple à plus d'un titre.

Composée en 1954 cette œuvre, longtemps perdue, a été retrouvée et c'est l'Orchestre d'harmonie de la région Centre qui l'a interprétée pour la première fois, le 14 mai,

à Joué-Lès-Tours. Pour mémoire (et pour les plus jeunes) Jean Cassou est un des grands poètes de la Résistance ; une résistance qu'Henri Dutilleux, 94 ans aujourd'hui, a rejointe dès 1942.

Décidément, les nonagénaires ont « la pêche ». Après Stéphane Hessel, lui-même résistant, qui fait la révolution en 50 pages grâce à son « Indignez-vous » c'est le discret Dutilleux qui donne le « La » avec « Eloignez-vous », en trois minutes. Un bel exemple à suivre pour les jeunes de 7 à 77 ans...



Une lettre d'Olivier Py

Une lettre d'Olivier Py, directeur du théâtre national de l'Odéon récemment « viré » sans explication par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture.

Cher Pierre Bercis,

Comme vous le savez sans doute déjà le ministère de la Culture et la présidence de la République ont confirmé par communiqué que M. Luc Bondy me succéderait à la direction de l'Odéon - Théâtre de l'Europe à l'issue de mon premier et seul mandat. Je me suis battu ardemment et jusqu'à cette annonce pour développer au cours d'un second mandat cette aventure magnifique d'un théâtre de la démocratie. C'est pour moi une très grande tristesse, que le projet de diriger le festival d'Avignon ne console pas.

Avais-je le choix ? Je dois respecter le processus républicain et la parole institutionnelle même si je la juge arbitraire, injustifiée et incompréhensible. Je crois plus que tout au théâtre public qui est ma vie et, plutôt que partir en martyr, je veux me battre encore pour cette grande idée politique.

Ce que nous avons fait à l'Odéon pendant ces quatre ans, ce que nous allons y faire encore pendant une année, cette petite révolution culturelle qui a fait de l'Odéon-Théâtre de l'Europe une maison accueillante et généreuse est une fierté qu'on ne me prendra pas.

Nous devons cette réussite aux artistes et aux intellectuels que nous avons accueillis et à l'engagement des équipes, à cette passion de tous pour le théâtre et pour la démocratisation de la culture.

Dans la confusion encore grande, permettez-moi de vous redire à quel point votre soutien était important, pas pour moi en tant qu'individu mais bien comme serviteur d'une idée. Je voudrais qu'on n'oublie pas tout à fait que j'ai été brutalement débarqué de l'Odéon le vendredi 8 avril après 4 années d'une direction dont le bilan est, de l'avis de tous, exemplaire. Je voudrais qu'on n'oublie pas tout à fait non plus que j'ai succédé en 2007 à Georges Lavaudant qui achevait 11 années de direction (et qu'il ne pouvait donc plus être reconduit). Je ne voudrais pas non plus que l'on m'accuse de faire subir aux actuels directeurs d'Avignon ce que l'on vient de me faire à l'Odéon ; Hortense Archambault et Vincent Baudriller ont effectué déjà une double mandature, exceptionnellement prolongée de deux ans. Je voudrais enfin qu'on n'oublie pas tout à fait que nous avons depuis 2007 fait de l'Odéon ce que doit être un théâtre public, le révélateur des souterrains de la démocratie.

C'est bien ici que grands metteurs en scène, penseurs, artistes sont venus s'exprimer mais aussi que le public a pu rencontrer Florence Hartmann, Denis Robert ou Naomi Klein, Ohan Pamuk, Petër Sloterdijk, Avraham Burg ou Mahmoud Darwich, que se sont tenues les Assises de la prostitution, que les Roms ou les intellectuels hongrois ont trouvé portes ouvertes, que des gamins déscolarisés ont réappris la parole...

Il ne faut sous aucun prétexte que la question des personnes brouille la vraie question, restée elle sans réponse. Pourquoi un tel projet est-il jeté ainsi aux orties ? Les équipes de l'Odéon, qui portent avec moi cette aventure, pensent qu'il s'agit d'une réponse profondément et gravement politique. Si la mobilisation a été forte, c'est que « notre » Odéon (établissement historiquement hautement symbolique) incarnait l'idée d'une démocratisation culturelle volontariste qui refusait d'opposer action culturelle à création artistique. Si le nombre et la qualité des soutiens ont vraisemblablement sauvé l'homme, reste à savoir s'ils sauveront l'idée.

Qu'advient-il du projet de l'Odéon, de cette république de la parole, du théâtre et des idées ? De ce projet nécessaire pour nous tous ?



Soutien aux acteurs de la solidarité internationale

Le conseil régional soutient l'association Partenariat Nord/Sud-Le Castel, qui développe depuis plusieurs années des liens avec des structures de l'éducation nationale malienne de la région de Koulikoro. Ainsi, six lycéens et étudiants du lycée Le Castel de Dijon se sont rendus au Mali pour assurer une formation en informatique auprès du personnel administratif afin qu'il soit autonome dans la gestion des postes informatiques et l'entretien du matériel.

Le coin des bardes



Nouveaux Droits de l'Homme

Et dans l'air du temps qui vagabonde
Je ressens la triste frustration
De pays qui souffrent et se morfondent
De l'avenir en désolation.

Heureusement qu'il y a des gens de cœur
Qui œuvrent pour une vraie justice
Dans ce monde de cauchemar et douleur
Bouleversement de la terre d'injustice.

Plusieurs pays se font la guerre
Assoiffés d'argent et de pouvoir
Plongeant les peuples dans la misère
Et priant pour retrouver l'espoir.

Tyrannie des hommes dans le terrorisme
Qui tuent leurs frères et sœurs dans leur sang
Avec leurs idées dues au fanatisme
Colombe des cœurs au pouvoir impuissant.

Nouveau Droits de l'Homme luttant pour l'amour
Unissant tous les peuples vers l'harmonie
Et vers une paix durable pour toujours
Dans notre siècle malade qui s'asphyxie.

*André Martin
Le poète des ondes*

Dernière minute : 28^e Prix

Prix littéraire des droits de l'Homme
2011 à Maurice Buttin pour son livre
« Hassan II, De Gaulle, Ben Barka »
édition Karthala et pour l'ensemble de
sa vie militante. ■



Génération Chinoise

La pensée du grand président Mao
Brillait comme un soleil indépassable,
Eclairait les mille dazibaos
Des murs de la Chine méconnaissable.

Vous vouliez mener la révolution,
C'était votre chanson, votre romance.
En manifestants de contestation,
Vous défiliez comme une vague immense.

La Chine marche la première,
Vers opulence et liberté.
Vous chantiez la belle lumière
Du phare de l'humanité.

Puis vint le grand président Mitterrand,
De tout cœur vous deveniez socialistes.
Parvenus prophètes du temps présent,
Le rose à venir vous fit optimistes.

Mais il vous fallut vite déchanter.
Vous étiez tristes, vous étiez en peine,
Il nous fallait un plan d'austérité
Pour rester dans l'union européenne.

L'Europe marche la première,
Vers opulence et liberté.
Vous chantiez la belle lumière
Du phare de l'humanité.

Mais la politique changea souvent,
Vous vous pressiez vers les meilleures places.
Vos voiles tournées dans le sens du vent,
Sans que jamais votre ambition se lasse.

Parvenus au top de la société,
Votre pouvoir et votre argent
vous grisent.
Vous défendez toujours la liberté,
Mais celle de vos libres entreprises.

L'Europe marche la première,
Vers opulence et liberté.
Vous chantez la belle lumière
Du phare de l'humanité.

Maintenant vous contestez les impôts,
Vous vous dites las de courber l'échine.
Vous voulez toucher vos profits plein pot,
Aussi vous délocalisez en Chine.

Vous faites trimer du plus dur labeur,
Les ouvriers de l'empire céleste,
Jusqu'à la dernière goutte de sueur,
Sans qu'aucune charge ne vous déleste.

La Chine marche la première,
Vers opulence et liberté.
Vous chantez la belle lumière
Du phare de l'humanité.

Maxime Sarime

Des livres et nous ... Des livres et nous ... Des livres et nous ... Des livres et nous ... livres ...

Le « Professeur » Edmond Jouve

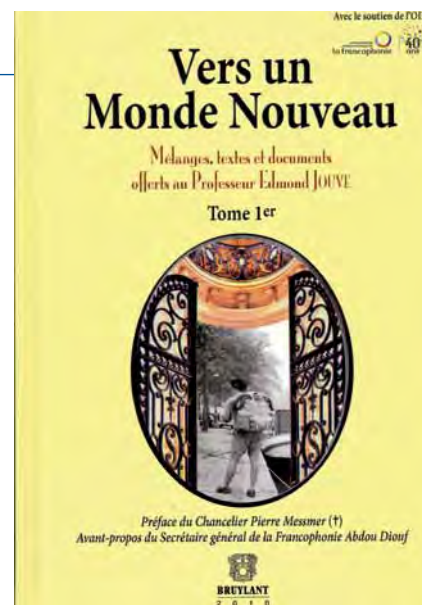
Edmond Jouve, c'est une figure, un personnage. On ne parlera pas à son sujet d'une « carrière » bien qu'il en ait fait une belle et brillante. On parlera plutôt d'une vie et quelle vie, qui sera, tous l'espèrent, encore longue, au service des peuples.

Lorsqu'un universitaire prend sa retraite, il est fréquent que ses collègues, ceux qui l'ont connu dans ses fonctions apportent leur contribution sous la forme de « mélanges ». Une vraie biographie. Tel est le cas pour celui qui a participé aux côtés de Guy Braibant, Maurice Buttin à la rédaction de notre proposition de loi constitutionnelle portant titre II à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Un beau succès puisque 520 parlementaires de tous bords l'ont signée et six groupes (trois à l'Assemblée nationale ; trois au Sénat) l'ont déposée.

Mais le juriste avait bien d'autres cordes à son arc. Consulté par nombre de pays il

a rédigé plusieurs constitutions (aussi robustes que la sienne), parcouru le monde dans tous les sens, publié des ouvrages sur lesquels se sont penchés sans s'endormir des générations d'étudiants.

Ami de tout ce que l'Afrique compte de responsables politiques et économiques, c'était cependant dans son Quercy qu'il aime à se retrouver pour se ressourcer. Infatigable, même sur ses terres, il ne cesse de travailler puissamment secondé – si ce n'est précédé par Marcelle, son épouse – qui est la cheville ouvrière des colloques annuels où beaucoup ont aimé se retrouver à la fin de chaque été. C'est pourquoi en deux volumes richement illustrés de près de 3 000 pages préfacés par Pierre Messmer, ancien Premier ministre avec un avant-propos d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie on voyage à travers le temps et l'espace, du Liban au Burkina Faso, de la Corée à l'Argentine, de la Tunisie à l'Irak... Vous aussi voulez voyager ? Achetez les



Editions Bruyant

Mélanges offerts à Edmond Jouve par ses collègues et amis. Ce sera un voyage à bas coût : 150 euros aux Editions Bruyant, un éditeur belge, comme celui de Tintin. Mais je ne suis pas sûr que le petit reporter ait visité autant de pays que le Professeur. ■

En quête de vérité - Le martyre des moines de Tibhirine René Guitton

Comment NDH a-t-il pu ignorer pendant trois décennies l'incontournable René Guitton ? Mea culpa, mea maxima culpa.

Heureusement, il y a dans notre organisation un jury non par pour juger les criminels mais pour distinguer les meilleurs ouvrages consacrés aux droits de l'Homme. C'est ainsi qu'en 2009 pour son 25^e Prix, celui-ci, présidé par Philippe de Saint Robert ancien Commissaire général de la Langue française, lui a attribué le Prix littéraire des droits de l'Homme pour son livre « Ces chrétiens qu'on assassine » (Flammarion).

On aurait pu en rester là si « RG » n'avait été aussi persévérant que nous.

Cette année, 2011, il nous revient avec un pavé de 350 pages, chez Calmann-Mévy : « En quête de vérité » (le martyre des moines de Tibhirine). Une enquête longue, minutieuse, in-

contestée sur l'assassinat de moines en 1996 dans une Algérie en pleine guerre civile.

D'aucuns diront à quoi bon ? Qu'apporte-t-il de neuf ? Eh bien lisez-le avant de conclure.

Grâce à René Guitton on apprend que ces saints hommes ne sont pas morts dans les conditions souvent décrites. Avec lui, on sort du flou. Il a pu voir le rapport d'autopsie des crânes des martyrs – car le reste de leur corps n'a jamais été retrouvé. D'où il ressort que chacun a été exécuté individuellement d'une balle qui a traversé la boîte crânienne avant d'être décapité.

Les auteurs de ces crimes nul ne le sait encore avec certitude.

Qui n'a vu le film de Xavier Beauvois « Des hommes et des Dieux » ? Un succès planétaire. Il est heureux que l'œuvre cinématographique



Calmann-Lévy 21,50 €

et l'œuvre littéraire soient sortis quasiment en même temps. Car le livre complète utilement le film. L'un ne va pas sans l'autre.

On attend désormais que les auteurs de ces crimes horribles soient enfin démasqués et jugés.

Des livres et nous ... livres ... Des livres et nous ... livres ... Des livres et nous ... livres ... Des

Représenter le peuple français

George Pau-Langevin

Préface de Bertrand Delanoë

J'allais bêtement écrire « George Pau-Langevin est connue comme le loup blanc » mais ce ne serait pas politiquement correct de nos jours étant donné que la belle George est née à la Guadeloupe où le soleil confère une coloration rare dans la représentation nationale française.

Cela fait près de quarante ans que je la vois à l'œuvre, active comme une Angela Davis, toujours sérieuse, rigoureuse et rieuse. Une personnalité rare, appréciée par les militants socialistes, ceux du MRAP et de NDH.

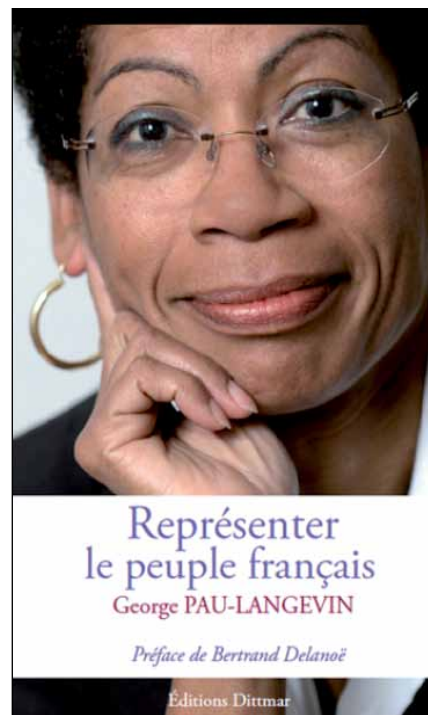
Dans cet ouvrage auquel on souhaite plein succès, George retrace son parcours. Un véritable message d'espoir pour tous ceux qui prétendent que les origines, surtout si elles se portent sur la peau, sont un obstacle à la réussite professionnelle.

Sa recette (elle est excellente cuisinière) ? Le courage, le travail, la fidélité...

Car cette avocate brillante avant que de devenir députée du 20^e arrondissement de Paris n'a jamais dévié d'un pouce dans ses convictions. Son éditeur cependant a commis une erreur en voulant insister dans la quatrième de couverture sur l'aspect à la mode « première candidate issue de la diversité à avoir été élue députée en France métropolitaine ». Et Gaston Monnerville ? Et Kofi Yamgnane (qui se définissait lui-même comme « un Breton d'après la marée noire ») sans compter notre amie Nafissa Sid Cara qui devint ensuite ministre de De Gaulle.

George n'a pas besoin qu'on en rajoute. C'est pourquoi Bertrand Delanoë, qui lui a longtemps confié la charge des Ultramarins, connaissant la nouvelle députée depuis des lustres, a tenu à préfacer ce livre qu'il faut avoir lu... avant qu'elle ne soit ministre.

P. B.



Editions Dittmar 15 €

« Occident enlève ta Burka »

Ernest Moutoussamy



Editions L'Harmattan (2011)

Dans cet ouvrage, l'auteur guadeloupéen, ancien parlementaire, écrivain et poète, crie la souffrance des peuples violentés par l'Occident. Ce recueil de longs poèmes poignants, en versets libres, met en opposition le discours universaliste de l'Occident, et l'écrasement des traditions, cultures de tous les peuples conquis ou colonisés, opprimés et réduits en esclavage.

Droits universels de l'Homme... mais oppression politique des peuples conquis. Prospérité économique... mais exploitation féroce des hommes et des ressources naturelles dans les colonies, esclavage pour les africains. Religion d'amour, science universelle, éducation des enfants... mais destruction des mythes et sagesses des peuples envahis qui les plonge

dans l'ignorance.

Civilisation de paix des commerçants... mais guerres de conquêtes coloniales pour piller les autres pays.

Respect de la vie du citoyen... mais massacres de masse parmi les autres peuples.

Cette plainte rappelle que les consciences des peuples colonisés n'ont jamais pu oublier leurs racines et se révoltent encore, même dans le silence. Ernest Moutoussamy se fait le porte-parole de ces souffrances, et appelle parfois l'Occident pour qu'il accepte une justice réelle dans l'ensemble du monde, dans le respect des cultures et sagesses ; qu'il ne se contente pas de l'actuelle mondialisation marchande et impériale.

Des livres et nous ... Des livres et nous ... Des livres et nous ... Des livres et nous ... livres ...

Feu la ville d'or et d'argent

par Philippe de Saint Robert (*)

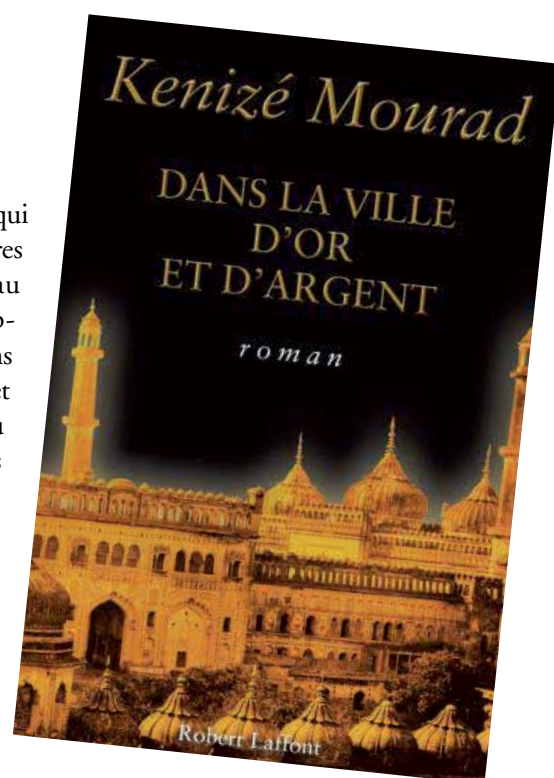
Les voyages favorisent la lecture. Dans la ville d'or et d'argent (il s'agit de Lucknow), le dernier roman historique de Kenizé Mourad – l'auteur bien connue de *De la part de la princesse morte* (1987) – m'a accompagné tout au long de mon voyage en Afrique. Kenizé Mourad y dresse une fresque historique passionnante de la révolte des Cipayes dans les Indes colonisées dès le XIX^e siècle par la Compagnie anglaise des Indes orientales. La révolte est menée par la quatrième épouse du roi d'Awadh, la bégum Hazrat Mahal ; le comportement des colonisateurs, qui rompent sans raison le traité qui les unissait à ce royaume afin de l'annexer n'est pas à leur gloire. Il serait facile de trouver aujourd'hui quelques échos aux théories avancées à l'époque au nom de l'ordre moral : « Le devoir de la Compagnie est de veiller au bien-être des populations des Indes et de les protéger contre des souverains indignes. Notre combat est celui du bien contre le mal, l'annexion d'Awadh est un devoir moral. » Or il n'y avait pas prince plus pacifique que le roi d'Awadh, simplement un peu trop esthète. L'auteur observe : « C'est le fondement de toutes les insurrections, de toutes les violences : l'impossibilité, quoi qu'on tente, de se faire entendre autrement. »

Le Patriote hindou, journal local, qui s'élève contre l'annexion du royaume, écrit alors : «... Si l'on poursuit ce raisonnement, aucun royaume au monde ne sera plus à l'abri de l'agression de son voisin, car les accusations de mauvais gouvernement seront agitées dès qu'un Etat puissant et sans principes décidera de fouler aux pieds les droits d'un Etat plus faible mais qui a la malchance de posséder un bien enviable. » L'auteur souligne que les Anglais sont affligés

d'« un sentiment de supériorité qui leur vient de l'ignorance des autres civilisations », et montre qu'au XIX^e siècle aux Indes, les rapports entre hindous et musulmans n'étaient nullement conflictuels et ne le deviendront qu'en vertu du principe bien connu des Anglais qu'il faut diviser pour régner.

Lorsque le roi veut se rendre à Londres pour protester auprès de la reine Victoria contre la rupture unilatérale du traité qui liait son royaume à l'Angleterre, il est retenu de force à Calcutta, et la reine mère qui parvient jusqu'à Londres ne sera jamais entendue et viendra mourir dans la misère à Paris. Pendant ce temps la bégum Hazrat Mahal sera proclamée régente au nom de son fils mineur, et devient l'animatrice principale du combat. Elle s'affranchit de certaines règles ancestrales et « aime à répéter les mots de Zeynab, la petite fille du Prophète, qui refusait de se voiler : "Si Dieu m'a donné la beauté, arguait-elle, ce n'est pas pour que je la cache" et, malicieusement, elle se plaît à ajouter que si la beauté des femmes perturbe tant les hommes, ils n'ont qu'à pas les regarder ! » L'auteur développe plus loin sa réflexion : « Au cours des siècles, les hommes ont perverti le sens de l'enseignement du Prophète. Comment celui-ci aurait-il pu conseiller de garder les femmes cloîtrées alors que sa première épouse, Khadidja, est une femme d'affaires avisée, et que sa plus jeune épouse, Aïcha, s'asseyait à dîner avec lui et ses amis et discutait de tout, notamment de politique ? »

Lucknow sera mise à sac. Ma connaissance du drame que connurent les Indes colonisées était jusqu'à mainte-



nant purement romanesque et remonte à deux lectures de jeunesse. D'abord *Les Aventures du capitaine Corcoran* d'Alfred Assolant, auteur creusois injustement méconnu aujourd'hui (sauf de Jean Dutourd et de moi). Le capitaine Corcoran, accompagné de sa tigresse Louison, est envoyé aux Indes par une société savante ; il prendra fait et cause pour un maharaja local contre les Anglais (il y a une histoire de femme derrière cet héroïsme). Ensuite vint la lecture de *La Mousson* de Louis Bromfield, dont le souvenir est moins précis, mais qui m'avait aussi donné à rêver : encore un auteur injustement remisé. Il serait souhaitable que le somptueux roman de Kenizé Mourad connaisse une version anglaise.

(*) Philippe de Saint Robert est écrivain, ancien Commissaire à la langue française, Président du jury du Prix littéraire des droits de l'Homme.

Kenizé Mourad, *Dans la ville d'or et d'argent*, Robert Laffont, 2010.

Y aura-t-il un « été indien » au printemps arabe ? (suite de la page 31)

faut surtout pas interpréter la non-participation visible des « frères musulmans » comme un signe de faiblesse.

C'était une décision consciente et judicieuse afin de ne pas se brûler les mains. Leur retour à la vie politique n'est qu'une question de temps.

Implications

S'il est vraisemblable que les groupes islamistes radicaux ne sont pas derrière les révolutions dans la région, toujours est-il que certains d'entre eux tenteront d'en récolter les dividendes. Dans le contexte actuel de « guerre anti-jihadiste », les tractations se feront entre l'instauration de gouvernements anti ou pro occident. Mais les acteurs locaux dans ce duel (anti occidentaux en grande partie) ont l'avantage de jouer « chez eux » alors que l'Occident souffre toujours d'une mauvaise compréhension de ce qui se passe. En même temps, aucun des groupes islamistes ayant des ambitions politiques (que ce soit en Tunisie, en Egypte, en Lybie, au Yémen, en Syrie, en Jordanie) n'est préparé ou organisé pour prendre les rênes de son pays respectif ; l'opposition au Bahreïn étant la seule exception dans ce cadre. Les expériences en Irak, en Tunisie et en Egypte ont montré que le renversement d'un régime est une chose alors que la prise de pouvoir et l'établissement d'un nouveau régime est une toute autre chose parsemée de défis. Donc le danger à court terme réside beaucoup plus dans le chaos que dans l'arrivée au pouvoir d'un Islam radical ; un chaos qui générerait des affrontements internes, marqués par les militaires, ce qui préparerait leur retour au pouvoir. Cependant, à moyen et long terme, le défi principal est d'avoir à traiter avec des gouvernements (islamistes ou pas) élus démocratiquement mais à l'orientation antioccidentale.

Alors que l'Egypte jouera dans l'avenir un plus grand rôle dans la contestation antioccidentale, une première impression est que l'Iran et ses alliés souffriraient de cette perte de monopole. Mais il faut prendre en compte que l'émergence d'une Turquie plus proche des palestiniens (depuis 2007) a déjà contribué à éroder le monopole iranien dans ce domaine. L'Iran maintient toujours un contrôle assez puissant sur le Liban et l'Irak, ainsi qu'un pouvoir de déstabilisation dans certains pays du golfe.

L'effet de levier iranien dans la région est renforcé et les changements en Egypte le renforceront davantage. Contrairement à ce que certains observateurs préconisent, l'Iran a pris la décision stratégique d'ignorer le conflit idéologique voire politique qui l'oppose à certains courants sunnites ou régimes au profit d'une collaboration antioccidentale ; comme par exemple, relation avec le Hamas (mouvement sunnite radical), le régime Syrien (régime laïc), le Qatar (monarchie qui a normalisé sa relation avec Israël). La même règle prévaudra quant à leurs relations avec la nouvelle Egypte, qu'elle soit menée par un gouvernement islamiste ou modéré, tant que ce dernier n'entravera en rien la guerre menée par l'Iran contre Israël et l'Occident en général.

De ce qui précède, il paraît qu'un axe anti-israélien (et à un certain degré antioccidental) est entrain de se former dans la région. Il est peut être un peu tôt pour en connaître le profil détaillé mais le processus de formation a déjà commencé. Dans ce cadre, la « nouvelle » Egypte (islamiste ou pas mais en tous cas le centre de gravité du monde arabe) posera une menace stratégique pour Israël. Depuis les accords de Camp David en 1978, Israël ne faisait face à aucun danger existentiel. Sa sécurité et ses intérêts ont toujours été en danger mais pas son existence. Avec la formation du nouvel axe anti-Israël, une révision complète des stratégies élaborées depuis la fin de la guerre de 1973 s'impose.

Conclusion

Pour Israël, un retour à la situation d'avant 1978 avec l'Egypte sans un règlement avec les Palestiniens ouvrira la voie à une guerre à deux fronts avec une nouvelle intifada à l'intérieur. Pour éviter cette situation, un règlement avec les palestiniens est inévitable. Entretemps, Israël a intérêt à minimiser la perception en Egypte qu'il constitue une menace. Il suffit qu'Israël perde une seule guerre pour entamer une chute libre, indépendamment du nombre de guerres remportées depuis 1948. De son côté, l'Occident doit faire beaucoup plus d'efforts pour améliorer radicalement l'image négative répandue au sein de la grande majorité des populations arabes, une image cumulée à cause d'erreurs histo-

riques par certains pays mais aussi à cause de beaucoup de fausses perceptions. Ce travail de longue haleine exige un plan bien réfléchi et beaucoup de patience. Il faut surtout éviter le piège des initiatives improvisées et à court terme. Il faudrait analyser les racines du problème et s'assurer que les attentes et les perceptions des populations arabes sont perçues comme elles sont et analysées selon les normes locales et pas les normes occidentales. Cela doit commencer par la construction d'une relation de confiance entre les pays occidentaux et les populations de la région.

Au niveau régional, les Etats-Unis et l'Europe doivent mettre toute leur énergie afin de relancer le processus de paix et s'assurer que cette fois, il mènera à un règlement équitable. Un échec à ce niveau résultera en une mobilisation encore plus grande des masses arabes contre l'occident, mais cette fois sans la soupape de sécurité qu'ont constituée les « dictateurs laïcs » durant les trois dernières décennies.

Au niveau interne, la priorité doit être donnée à l'émergence d'un nouveau leadership politique dans chaque pays ; un leadership responsable et transparent. Il est tout aussi important que les nouveaux gouvernements s'engagent à adopter des politiques économiques justes et équilibrées accompagnées d'une stratégie de développement social qui mènerait à la reconstitution de la classe moyenne. Dans ce cadre, il est clair qu'un engagement à respecter les normes internationales des droits de l'Homme est inévitable. Le renforcement de la société civile ainsi que la construction de relations saines entre l'Etat et la société devraient accompagner ce processus. Enfin, il est essentiel de reconstruire les forces armées comme des institutions professionnelles et indépendantes, et pas comme outil de répression politique.

Le poète libanais Gibran Khalil Gibran a eu parfaitement raison quand il a dit : « *Pitié pour la nation qui accueille son nouveau souverain au son des trompettes et lui fait ses adieux sous les huées pour en accueillir de nouveau un autre au son des trompettes* ». Que cette réflexion inspire les « révolutionnaires » de la région et les amène à en tirer les leçons qui s'imposent. ■

Que sont nos amis devenus que j'avais de si près tenus et tant aimés ?

Bernard Stasi Le meilleur d'entre nous



Il est parti Bernard... des suites d'une affreuse maladie qu'il n'avait pas méritée. Il était l'homme le plus généreux que nous ayions connu parmi nous.

Avec humilité, il avait accepté d'être le Vice-Président d'une organisation naissante qui n'avait pas encore fait ses preuves. Député, ministre puis Médiateur de la République, c'était un centriste, chrétien, de caractère,

par les actes et non les paroles. Ouvert sur le monde, il était l'auteur d'un ouvrage à succès « L'immigration, une chance pour la France » qui lui avait valu les crachats de Le Pen. Un livre qu'il faudrait à coup sûr rééditer tant il est d'actualité. Avec LS Senghor, Jacques Chaban-Delmas – pour ne citer que les disparus – il restera pour nous un bâtisseur d'avenir qui avait su épauler les doux rêveurs que nous étions. Au revoir, l'ami.

Jorge Semprun



Il était et restera un proche, un frère. D'abord par son talent, bien sûr. Mais surtout par sa simplicité. Il était un homme rare ; discret. Imagine-t-on un intellectuel se rendre, modeste, à NDH, comme conseiller à notre adresse d'alors, dans le 9^e arrondissement ? Imagine-t-on le même homme, célébré par tout le monde, accepter, en 1995, notre jeune (alors) Prix littéraire des droits de l'Homme

pour son livre « La vie ou l'écriture ». Imagine-t-on dans cette société de frime et de fric, l'ancien ministre espagnol de la culture prendre son bus ? Imagine-ton le même, toujours le même, l'éternel... lié à nous, au grand Artur London, à Pierre Daix, à Yves Montand, militer pour le progrès dans l'ordre ? Non, on ne peut l'imaginer. Jorge, comme Artur London et Signoret a participé à nos 320 semaines de manifestations (1978-1984) chaque jeudi devant l'ambassade d'Argentine à Paris... avec François Mitterrand, Catherine Deneuve, Jacques Delors, Bertrand Delanoë... Son visage y était familier. Le monde n'est plus ce qu'il était. Tu as eu raison de partir. Nous, nous restons. La tâche n'est pas achevée. Bon repos à toi, camarade.



ADHÉRER
À NDH

à retourner à :
NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME
-14, Cité Vaneau 75007 Paris -
Tél.: 01.47.53.78.78 - Fax : 01.45.56.07.06
ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org

M. Mme Prénom

Adresse

Tél.:

demande mon inscription et joins le montant de ma cotisation annuelle :

60 € et 30 € (étudiants, réfugiés, chômeurs)

A le.....

Signature :



arte

OÙ VOUS VOULEZ QUAND VOUS VOULEZ

RETROUVEZ LE MEILLEUR D'ARTE
SUR IPHONE ET IPAD GRATUITEMENT ET PARTOUT,
INFOS, DOCUMENTAIRES, SÉRIES, CINÉMA ET MUSIQUE.

WWW.ARTE.TV

PARIS.fr

ACTUALITÉS SERVICES PRATIQUES  LOISIRS

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFORMATION SUR VOTRE VILLE.